

PRO FRIBOURG

ELECTIONS COMMUNALES



Elections communales

190 | Trimestriel | 2016-I

COUP DE PROJECTEUR SUR LA VILLE DE FRIBOURG

Notre bilan de législature

La parole aux candidats à l'exécutif

Analyse chiffrée de l'activité du législatif

Ouvrir le rabat pour lire les questions aux candidats...

Garder le rabat ouvert pour observer les réponses des candidats (pages 8 à 40).

Je suis élu(-e) au soir du 28 février. Durant la législature 2016-2021, JE M’ENGAGE POUR:

- 1** La fusion du Grand Fribourg.
- 2** Le maintien des mesures actuelles de protection sur le patrimoine bâti de la vieille ville.
- 3** La mise sous protection et la valorisation d’ensembles bâtis et de bâtiments caractéristiques du XX^e siècle.
- 4** Terminer la réalisation de l'axe piétonnier reliant la Gare à la Place du Petit-Saint-Jean prévue dans le PAL de 1992 et auquel il manque encore actuellement les tronçons de l’Avenue de la Gare et de la Grand-Rue.
- 5** La suppression du parcage sur les places historiques de la ville (Place des Ormeaux, Marché aux Poissons, Planche-Supérieure etc…) et la réhabilitation de ces dernières comme espaces de vie.
- 6** Davantage de places de parc et de parkings au centre-ville, comme le parking prévu derrière la Grenette.
- 7** Un renforcement de l’attractivité des transports publics (tarifs, correspondances, confort, rapidité…).
- 8** Mieux canaliser et hiérarchiser la circulation automobile afin de créer un réseau de chemins piétons sûrs et de pistes cyclables en site propre.
- 9** La réalisation d'une maison des artistes, comprenant les infrastructures (bâtiment et équipements) ainsi qu'un soutien financier au fonctionnement.
- 10** La réalisation d’un véritable quartier écologique (éco-quartier), par exemple sur les friches industrielles des Daillettes ou à la caserne de la Poya.

Pro Fribourg fait vibrer sa corde citoyenne

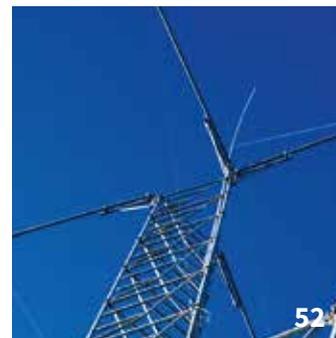
Ces prochaines élections communales de février sont l'occasion pour Pro Fribourg de réveiller une nouvelle fois sa nature citoyenne. Cette édition spéciale s'ouvre sur notre bilan de législature. Puis, nous donnons la parole aux candidates et candidats à l'exécutif de notre capitale. Nous avons délibérément choisi de publier leurs interviews par ordre alphabétique, sans photo-portrait ni étiquette partisane, de manière à ce que la perception de leurs propos soit d'abord brute. Les lectrices et les lecteurs curieux trouveront en fin de cahier une liste des candidats par parti. A notre sens, l'étiquette partisane se révèle moins déterminante que les qualités personnelles pour œuvrer au sein d'un exécutif. Les conseillers communaux doivent faire fi de leurs différents idéologiques afin de travailler pour le bien commun, pour la cité. Avec ce choix, Pro Fribourg rappelle également son indépendance politique. Les valeurs auxquelles nous tenons et les actions que nous attendons – qui se retrouvent, en filigrane, dans les questions posées aux candidats – pourraient très bien être défendues et réalisées par des personnes de droite, du centre, et de gauche.

Pour des raisons de délais de publication, nous n'avons pas pu attendre le dépôt officiel des listes de candidats, le 18 janvier,

pour effectuer ces interviews. Nous nous sommes adressés aux partis de la ville en activité afin de prendre contact avec les candidats. Nous avons collecté les informations par mail, par le biais d'un questionnaire que les personnes interrogées ont rempli. Résultat: 17 interviews, comprenant une partie de questions ouvertes et une partie de questions fermées. Nous avons également demandé aux candidats de choisir une illustration et de la légender. Au moment de boucler ce numéro, nous venons d'apprendre le dépôt de deux listes supplémentaires: l'une indépendante avec quatre candidats et l'autre «Parti des artistes» avec un candidat. Nous allons leur donner la parole sur notre site internet (www.pro-fribourg.ch).

En fin de cahier, vous trouverez une analyse chiffrée tentant de mesurer l'activité du Conseil général de la dernière législature. Bernhard Altermatt, en tant qu'acteur-observateur de la politique communale (politologue membre de Pro Fribourg, mais aussi chef du groupe PDC/VL au Conseil général), s'est lancé dans l'exercice dont il nous offre le résultat. Nous espérons que ce numéro de Pro Fribourg vous incite à voter. A vos stylos!

*Stéphanie Buchs,
responsable des publications*



IMPRESSUM

Éditeur

PRO FRIBOURG
Case postale 1244
1701 Fribourg
info@pro-fribourg.ch
redaction@pro-fribourg.ch
CCP 17-6883-3
IBAN CH30 0900 0000 1700 6883 3
BIC POFICHBEXXX
www.pro-fribourg.ch

Cotisation annuelle

donnant droit à la revue trimestrielle
Ordinaire: CHF 66.–
De soutien: CHF 99.–
AVS: CHF 55.–
Etudiants,
apprentis: CHF 44.–

Responsable de la publication

Stéphanie Buchs

Rédaction

Bernhard Altermatt, Stéphanie Buchs,
Sylvie Genoud Jungo, Jean-Luc Rime

Conception et mise en page

Caroline Bruegger, Givisiez

Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage: 2200 ex.

Prix: 18 francs

ISSN: 0256-1476

3	Editorial
	Bilan de législature
4	Pécher par manque de vision Jean Luc Rime, Sylvie Genoud Jungo et Stéphanie Buchs
	Interviews des candidats au Conseil communal
8	Andrea Burgener
10	Laurent Dietrich
12	Anthony Faessler
14	Blaise Fasel
16	Jean-Noël Gex
18	Lise-Marie Graden
20	Thomas von Gunten
22	François Ingold
24	Gisela Kilde
26	Pierre-Olivier Nobs
28	David Papaux
30	Valérie Rück
32	Eleonora Schneuwly
34	André Schoenenweid
36	Thierry Steiert
38	Antoinette de Weck
40	Jean-Pierre Wolhauser Propos recueillis par Stéphanie Buchs
	Analyse de l'activité du Conseil général
42	Plus de deux-cents propositions et postulats Bernhard Altermatt
52	Les taux de réussite restent variables Bernhard Altermatt
56	Comme un air de chambre d'enregistrement Bernhard Altermatt
60	Liste des candidats par partis

BILAN

Pécher par manque de vision

.....
Jean-Luc **Rime**,
Sylvie **Genoud Jungo**
Stéphanie **Buchs**



Photos: Pro Fribourg | cb

Que retenir de cette dernière législature?

Comment le Conseil communal en fonction a-t-il marqué cette période? En matière de qualité de vie, d'aménagement, d'urbanisme, de culture ou de mobilité, force est de constater que pas grand chose n'a bougé... A gauche comme à droite, les observateurs semblent partager cet avis. Ces thèmes chers à Pro Fribourg nécessitent une vision à long terme qui a fait cruellement défaut aux édiles en place.



Il faut avouer, à la décharge des édiles de Fribourg, que tout devient compliqué lorsque l'on doit se serrer la ceinture comme la ville doit le faire depuis plusieurs années. La bourse communale doit faire face au trou laissé par la caisse de pension, l'assainissement de la décharge de la Pila et toutes ses conséquences, mais aussi au dépassement de 20 % de la facture finale pour le théâtre Équilibre, entre autres... Pro Fribourg regrette toutefois un manque d'anticipation et de regard global sur la réalité de notre belle capitale, sur les besoins de ses citoyens, de son patrimoine. Multiplier les concours architecturaux et les démarches participatives sans pour autant qu'ils aboutissent à des réalisations concrètes relève presque du manque de respect, tant de la volonté populaire, que des architectes. Ces derniers ont souvent rudoyé leurs ménages afin de proposer des solutions aux problèmes rencontrés par la Ville. Sans oublier que ces concours et ces consultations ont un certain prix!

Des études qui remplissent les tiroirs

Relevons d'abord, en 2011 le concours lié à l'aménagement des alentours du théâtre Équilibre qui n'a été suivi d'aucune réalisation. Le bail du restaurant Gemelli – situé sous le porte-à-faux du théâtre-

reconduit jusqu'en 2052 par le conseil communal sortant – bloque les projets de réaménagement à long terme. Un nouveau concours vient d'être lancé pour le réaménagement de la place et de l'avenue de la gare, incluant une fois de plus les alentours de la salle Équilibre... Comment appliquer concrètement sur le terrain les résultats de concours différents?

Gauche: Le bail du restaurant Gemelli (situé sous le porte-à-faux du théâtre), qui est reconduit jusqu'en 2052 par le Conseil communal sortant, bloque les projets de réaménagement à long terme.

Droite: l'avenue de la Gare finira-t-elle par devenir piétonne ?

Relevons encore qu'un mandat d'étude parallèle a été lancé sur le secteur «Miséricorde – Tour Henri». Le lauréat n'a reçu aucun mandat, si ce n'est de participer au jury du concours pour une nouvelle faculté de droit prévue sur le même site et dont le résultat contredit largement les options issues du mandat d'étude parallèle.

Arrêtons-nous ensuite sur toute la problématique liée au Pont de la Poya. La principale justification de la construction de cet ouvrage prestigieux – qui a tout de même coûté 211 millions au lieu de 120 annoncés initialement – était la préservation de la cathédrale et le



Photos: Pro Fribourg | cb

réaménagement de ses abords. Alors que le projet a été approuvé par le peuple le 24 septembre 2006, terminé et inauguré le 10 octobre 2014, il a fallu attendre le printemps 2015 pour qu'un concours d'architecture soit enfin lancé autour du Bourg par le Conseil communal, qui démontre ainsi son incapacité à anticiper.

Si on jette encore un œil sur le problème de la circulation, il faudrait absolument réduire le trafic au centre-ville. Pour l'instant, les autorités n'ont pris que des demi-mesures. Et les mesures d'accompagnement liées à l'ouverture du Pont de la Poya sont loin de satisfaire tous les quartiers. Enfin, du côté du Schönberg – quartier qui compte 9000 habitants et qui semble faire figure d'oublié des autorités – le projet du parc du Maggenberg a accouché d'une souris...

Résister à la pression des promoteurs

Les citoyens seraient également en droit d'attendre davantage d'interventionnisme des autorités face à la pression des promoteurs immobiliers. Pro Fribourg s'est retrouvé à plusieurs reprises en tant qu'opposant face à ces promoteurs. La ville devrait demander des contreparties en échange de la permission de densifier certains en-

droits. Le permis de construire pourrait ainsi être soumis à l'obligation de fournir des locaux pour les collectivités publiques, des associations ou des commerces de quartier à prix préférentiels, par exemple. Autre question: que sont devenues les idées louables d'écoquartiers?

Il ne s'agit donc pas là d'argent, mais bien du bon vouloir et de la ténacité de nos autorités. Le fonctionnement institutionnel ne prévoit pas de soutien à l'Exécutif. L'un des problèmes réside dans le manque de poids d'un seul conseiller communal dans les négociations, face à des promoteurs. La législation cantonale donne effectivement plein pouvoir en matière d'aménagement local aux Exécutifs communaux. Fribourg est le seul canton avec Soleure à fonctionner ainsi. Si le Conseil général ou une commission détenait une partie du pouvoir décisionnel dans le domaine, le poids de la ville s'en trouverait évidemment augmenté face aux promoteurs. Mais le Grand Conseil vient encore de confirmer ce plein pouvoir aux Conseils communaux. De manière plus générale, Pro Fribourg regrette aussi un manque de volonté de la part du canton, qui pourrait davantage contribuer à la création d'un véritable centre cantonal fort.

Gauche: les conseillers généraux ont dû attendre mars dernier pour se prononcer sur le projet du parc du Maggenberg, complètement allégé par le Conseil communal, par rapport au projet lauréat du concours de 2008.

Droite: une réussite: les infrastructures scolaires du Botzet à Péroilles.



Côté outils, la révision du Plan d'aménagement local de la capitale arrive justement à bout touchant. Et les premières esquisses laissent présager le pire: il ne suffit pas de maximiser les densités et les gabarits – on parle de 10 étages partout au centre ville – pour aboutir à une bonne qualité de vie! Les services de l'État, les spécialistes, les conseillers généraux et la population peuvent émettre les propositions qu'ils veulent, au final, seul le Conseil communal est souverain. Il manque actuellement une unité et une cohérence en fonction des quartiers, sachant que plusieurs milliers de logements supplémentaires sont en projet. Que vont devenir, par exemple, les Daillettes et les friches industrielles? Espérons que le nouveau PAL permette aux autorités de lever le nez de leur guidon!

Réalisations réussies

Quelques points positifs à souligner tout de même, parmi lesquels l'augmentation de la cadence des transports publics. Relevons la réalisation du tronçon de la Transagglo (projet de cheminement favorisant la mobilité douce) entre la Rue Joseph-Piller et la halte Fribourg/Freiburg Poya, bien que les finitions n'ont rien de poétique. Pour rappel, ces décisions sont liées à l'agglo. Autre réussite:

le développement des infrastructures scolaires au Botzet (Péroilles) et à la Heitera (Schönberg). Il en sera probablement de même au Jura puisque le Conseil général a réussi à corriger la demi-mesure (demi-école) présentée par l'Exécutif. Par ailleurs, les finances semblent maîtrisées puisque les comptes sont à nouveau dans le noir. Mais au détriment, rappelons-le, des contribuables puisqu'une augmentation d'impôts n'a pas pu être évitée. Pour autant, la marge de manœuvre n'est toujours pas suffisante pour prévoir les investissements nécessaires à toute capitale cantonale digne de ce nom.

Au final, on espère que les urnes nous livrent une équipe davantage proactive, qui parvienne à ne pas se faire happer par la lourdeur et l'ingratitude que l'on reconnaît à cette tâche. Car l'efficacité d'un exécutif ne dépend pas d'une ou deux personnes, mais bien de la dynamique créée par les liens tissés entre ses membres, au-delà des querelles partisans ou des chicanes institutionnelles. Les deux nouveaux élus de 2011, Thierry Steiert et Antoinette de Weck, sont les seuls à briguer un nouveau mandat sur un total de cinq conseillers. Ils avouent très bien s'entendre malgré leurs divergences idéologiques. Osons parier sur ce point de départ encourageant!

«L'éducation et la cohésion sociales seraient mes priorités»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui** (mais à certaines conditions)

6 **non** (mais à certaines conditions)

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

Andrea Burgener, 59 ans • Conseillère générale • Formation: Dr. phil., pédagogue spécialisée • Profession exercée actuellement: chargée de cours, cheffe de projet.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Des lieux de rencontre, des parcs et des places dans les quartiers; un nombre de places dans les crèches et les structures d'accueil extrascolaire répondant aux besoins; la mise en place achevée d'un système d'accessibilité multimodal.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Je mettrais mes priorités sur les questions d'éducation et de cohésion sociale. La dernière doit débiter par une vraie politique foncière qui devrait être la préoccupation numéro une du Conseil Communal dans la mesure où c'est une tâche transversale. J'approfondirais ensuite les questions et stratégies en lien avec l'avancement des

travaux afin de réaliser des classes bilingues. Je m'engagerais dans l'approfondissement des collaborations avec les communes voisines. J'engagerais le Conseil Communal dans une discussion avec la société civile dans l'inscription de la Ville de Fribourg au sein de son agglomération naturelle.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?



Le quartier d'Alt réunit tous les aspects d'une cohésion sociale forte: lieux de rencontre, de formation et de culture, association de quartier très active, logements pour tous et toutes, accueil exemplaire des réquerants d'asile, présence de quelques commerces de proximité. Et cerise sur le gateau, un quartier rendu à ses usagers grâce à une zone 20.

Il ne s'agit ni d'un but en soit ni d'une fatalité. La question centrale est de gérer la capacité offerte par le plan de zone: quelles fonctions et sous quelle condition peuvent-elles se développer et selon quelles étapes. Il s'agit de rendre la ville à ses habitants et de concentrer les activités professionnelles en deuxième couronne afin d'éviter que la mobilité se concentre au centre ville.

Il s'agirait de créer une zone artisanale et de la rendre doublement accessible tant par la mobilité que financièrement pour les artisans. Par ailleurs ces surfaces doivent pouvoir être partagées avec des activités nocturnes et bruyantes.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Après une législature consacrée à la culture

(construction de la salle Équilibre) et celle des écoles (Heitera, Botzet, DOSF), je dépenserais ces 20 mio dans des structures sportives pour tous.

Au choix: je répartirais ces 20 mio en fonction de projets, identifiés avec les quartiers, nécessaires à améliorer leur bon fonctionnement et leur qualité de vie.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- Université Miséricorde pour sa valeur emblématique et sa qualité architecturale, devenue un des symboles de la Ville,
- Bd. de Pérolles comme symbole de l'urbanisme de début du XX^e siècle,
- La Sicoop comme solution architecturale de qualité pour de l'habitat social,
- Îlot Chocolats Villars et le bâtiment de

la Brasserie Cardinal comme témoins du passé industriel de la Ville.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Je prendrais mais seulement si le terrain autour serait également offert. Je monteraient un projet immobilier global dont le rendement finance la rénovation et le fonctionnement de la villa existante comme maison d'artistes au bénéfice de l'agglomération.



«Il faut mettre en place un dialogue avec les entreprises»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

- 1 **oui**
- 2 **oui**
- 3 **oui** (mais à certaines conditions)
- 4 **oui**
- 5 **oui** (mais à certaines conditions)
- 6 **oui**
- 7 **oui**
- 8 **oui**
- 9 **oui** (mais à certaines conditions)
- 10 **oui**

Laurent Dietrich, 43 ans • Conseiller général • Formation: économiste • Profession exercée actuellement: directeur associé Manag'eco GmbH.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

- Une nouvelle piscine
- Des informations historiques sur les bâtiments et les personnages
- Des espaces de rencontres aménagés
- Un vrai concept de circulation multimodale
- Une mise en valeur de notre patrimoine.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Elaborer une vision claire et mettre en place des mesures de développement à long terme! Il faut donc trouver des moyens financiers en maîtrisant les dépenses en priorité. Puis il s'agit de rassembler les partenaires tels que les entreprises, les associations, les quartiers et de développer ensemble les projets

en matière de services, d'aménagement, d'infrastructure et de sécurité. Enfin, ouvrir un dialogue constructif avec les communes environnantes pour concrétiser la fusion.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

C'est une fatalité qu'il faudra résoudre dans le cadre d'une grande commune fusionnée. Les logements et les écoles devront ensuite se faire de manière répartie sur l'ensemble du territoire afin de créer des (éco-)quartiers



Laurent Dietrich

Entre mysticisme et réalité, un centre historique à revaloriser.

vivants avec des commerces de proximité. Comme les emplois sont créés par les entreprises, il faut mettre en place un dialogue endogène, délaissé par le conseil communal actuel. Cette promotion économique verra aussi augmenter la masse des impôts et permettra le remboursement de la dette et de nouveaux investissements.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

La construction d'une piscine.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Sans être un spécialiste en la matière, je proposerais:

- La Bibliothèque cantonale de Fribourg

(style bernois, de mon point de vue en parfaite harmonie avec l'ensemble et marque la transition avec la vieille-ville et la ville moderne)

- La piscine de la Motta (magnifique écrin qui a vu le jour sous l'impulsion de Beda Hefti)
- Le bâtiment de la Banque cantonale de Fribourg (important de conserver l'architecture Botta, que j'apprécie par ailleurs)
- La centrale énergétique de la Maignrauge (preuve de la révolution énergétique en ville)
- Le bâtiment Chocolats Villars (représente un des emblèmes industriel fribourgeois, parfait représentant de l'activité du quartier par ailleurs).

J'y ajouterais une touche personnelle, à savoir le bâtiment principal du Collège de Gambach où j'ai fait mes études.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

La première chose serait de faire vivre le bâtiment, donc de l'occuper de manière durable. Son importance, sa tranquillité et son emplacement près des axes de transports en font un site stratégique privilégié. Je prendrais donc contact avec certaines fondations ou associations sportives d'ampleur (internationales afin d'y établir leur siège. Une autre idée pourrait être un musée ou un centre d'exposition d'envergure. Enfin, on pourrait aussi penser à un centre de congrès. Toute valorisation du terrain se ferait ensuite en fonction de l'occupant en mettant un accent plutôt sur le bâtiment, le jardin, ou les deux. Et je remerciais bien évidemment les syndicats pour leur don...

«Ma première action: protéger l'immeuble de Beauregard 8»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui** (mais à certaines conditions)

6 **oui**

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui** (mais à certaines conditions)

10 **oui**

Anthony Faessler, 41 ans • Formation: Gestion d'entreprise HSG • Profession exercée actuellement: Risk Manager.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Si je dois résumer cette question en quelques points:

- Plus de dynamisme au niveau de la promotion économique gastronomique et touristique;
- Une piscine couverte;
- Une maison des artistes;
- Une politique logique et respectueuse des attentes de la population, notamment pour ce qui a trait aux places de stationnement.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Ma première action serait la protection de l'immeuble de Beauregard 8. Mes priorités seraient notamment:

- De renforcer l'attractivité de la ville (culture, tourisme et économie locale);
- De mettre en place un système d'intégration par la formation;
- D'appliquer de manière stricte la loi sur l'aide sociale et
- D'avancer sur un projet de fusion du «Grand Fribourg».

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?



La Planche-Supérieure
avec le Pont Saint-Jean.

Ni l'un ni l'autre, en effet je pense qu'il s'agit d'une réalité et qu'il faudra tout mettre en œuvre pour s'y préparer et ainsi anticiper les besoins de demain.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

A mon sens, il serait judicieux d'utiliser cette somme pour des investissements au niveau de la formation et en particulier pour ce qui concerne les infrastructures scolaires.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- L'immeuble situé à l'Avenue de Beauregard 8;
- Le bâtiment abritant Fri-Son à la route de la Fonderie;

- Le bâtiment situé à la rue Saint-Michel 3;
- Le bâtiment de la Banque cantonale, et
- Les bâtiments de l'Université Miséricorde.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Ce bâtiment pourrait être utilisé afin de réaliser une maison des artistes et serait ainsi remis en valeur.

«Je réorganiserais les dicastères selon une logique innovante»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

- 1 **oui**
- 2 **oui**
- 3 **oui**
- 4 **non**
- 5 **oui** (mais à certaines conditions)
- 6 **oui**
- 7 **oui**
- 8 **oui**
- 9 **non**
- 10 **oui**

Blaise Fasel, 24 ans • Formation: Bachelor en histoire contemporaine et anthropologie sociale • Profession exercée actuellement: sous-assistant à l'Université de Fribourg.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Fribourg manque d'une zone délimitée de divertissement pour les 10'000 étudiants de l'Université. Une telle zone, rassemblant sur un périmètre concentré tous les bars et boîtes de nuit, et profitant d'horaires d'ouverture spéciaux, permettrait de concentrer les efforts de propreté de l'édilité et les mesures de sécurité, tout en éloignant les nuisances sonores des zones résidentielles. Ces conditions-cadres permettraient aussi de développer énergiquement une branche de l'économie spécialement adaptée à l'environnement urbain: celle du divertissement.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Ma première action serait de rencontrer

les membres des conseils communaux de Villars-sur-Glâne, Marly et 2c2g, des communes-partenaires indispensables pour Fribourg.

Mes priorités: d'une part, une réorganisation globale des dicastères, en concentrant l'Édilité, les Services culturel, de la mobilité, et des sports au sein du même département. Actuellement, ces services sont distribués sur trois dicastères différents. Leur concentration permettrait de penser et d'organiser la cité selon une logique innovante de développement culturel, sportif et économique. D'autre part, la création d'une véritable démocratie communale, avec un législatif communal doté de plus de compétences et avec un droit d'initiative et de référendum au niveau local.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville



devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

La croissance démographique est une donnée à prendre en compte, même si elle semble fléchir actuellement (les prévisions pour 2015 font état de +1,2% d'augmentation pour l'ensemble du canton, contre 1,9% en 2014 et 2,1% en 2013). Pour les infrastructures: une densification de l'habitat et l'extension des écoles existantes. La création d'emplois peut être encouragée par le développement ciblé du secteur tertiaire. Enfin, une fusion du Grand Fribourg reste

indispensable pour garantir une taille critique à la commune capitale.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Sans hésiter: une réduction d'impôts en faveur des familles et des petites et moyennes entreprises.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Actuellement, environ 7% des bâtiments assurés du canton sont protégés comme biens culturels. Le patrimoine architectural du XX^e siècle mérite aussi d'être protégé, mais il s'agit d'opérer une pesée des intérêts afin de ne pas bloquer tout développement ou réaménagement, notamment en vue d'une

densification.

Cinq bâtiments du XX^e siècle qui me tiennent à cœur: le complexe universitaire de

Miséricorde, la nouvelle gare, l'église du Christ-Roi à Pérolles, la Villa Thérèse au Schoenberg et le bâtiment de la Bibliothèque cantonale universitaire.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Je proposerais d'y installer un complexe administratif intercommunal de la commune fusionnée du Grand Fribourg, pour y rassembler les meilleures énergies des communes de Marly, Villars-sur-Glâne, 2c2g et Fribourg.

Depuis l'esplanade de la Chapelle de Lorette, on aperçoit en même temps la cathédrale et le Pont de la Poya: la preuve qu'à Fribourg, enracinement et ouverture vont de pair.

«L'aménagement des berges de la Sarine devient essentiel»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui** (mais à certaines conditions)

6 **oui** (mais à certaines conditions)

7 **oui**

8 **oui** (piétons)

non (pistes cyclables)

9 **oui** (mais à certaines conditions)

10 **oui**

Jean-Noël Gex, 60 ans • Conseiller général • Formation: chimiste, Dr ès Sciences • Profession exercée actuellement: collaborateur scientifique.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Il manque des places de travail dans la région. Fribourg s'est fortement désindustrialisé et les perspectives de création d'emplois ne sont pas nombreuses. Fribourg a des atouts à faire valoir.

Le bilinguisme doit être cultivé. Il faut créer un cadre de vie agréable en développant plus d'offres pour des lieux de détente, de places de sports, de places de jeux pour toutes les générations, pour les familles, pour tous. Les pendulaires doivent se réjouir de revenir à Fribourg. La gare est un lieu de passage obligé qui mériterait d'être relooké. Les habitants de Fribourg souffrent également du développement des communes périphériques, sans véritablement profiter de ce développement. En tant qu'habitant de la capitale cantonale, j'as-

pire à une meilleure répartition des charges et des infrastructures.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Il y a urgence dans l'aménagement du Bourg et des quartiers de la Basse-Ville. L'aménagement des berges de la Sarine devient un élément essentiel au développement harmonieux de la Ville. Cette partie de la Ville ne va pas se densifier et cela devrait devenir un lieu de rencontres, de détente et d'animation pour les habitants.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail.



L'image choisie représente la Fontaine Jo Siffert par Jean Tinguely. Ces deux hommes ont porté une image positive de la Suisse et plus particulièrement de Fribourg. L'art, le sport, la technologie sont des traditions ancrées dans notre patrimoine. Faisons rêver les nouvelles générations.

Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Il faut mettre en balance l'augmentation de la population avec une augmentation des moyens pour la commune. Les investissements déjà consentis pour les constructions d'écoles par exemple empêchent pratiquement toutes possibilités d'investissements pour des projets d'aménagement.

Le développement de la Ville ne s'arrête pas aux limites de la commune. Il faut penser région. La réalisation d'un centre fort doit être la priorité de la prochaine législature. Les moyens vont ainsi s'accroître par l'effet de nombre.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Ce n'est pas seulement une question de moyens, c'est une question de volonté, de créativité et de raison. Je soutiendrais toutes les idées allant dans le sens de redonner à Fribourg l'attractivité et le rayonnement qu'il occupait à la fin du XIX^e siècle. Ce n'est pas aux autorités de définir le programme, elles doivent offrir un cadre pour laisser à chacun la possibilité d'animer la Ville.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Plus qu'un bâtiment, c'est un ensemble qu'il faut protéger. A ce titre, le boulevard de Pérolles est intéressant, car il marque une étape dans le développement de la Ville. Des

grands bâtiments vers la Gare, jusqu'aux maisons de maître vers l'Uni de Pérolles, l'ensemble mérite protection à l'image du quartier du Bourg. Comme bâtiment, pris individuellement, je vois la Banque Cantonale, le CAMPUS Uni-EIA de Pérolles et le Campus Miséricorde. Ces éléments marquent une étape importante dans la diversité de Fribourg. On peut regretter la disparition des témoignages industriels du XX^e siècle, mais on ne reconstruit pas le passé, on peut aussi marquer le passage vers le XXI^e.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Une maison de la culture, une maison des artistes, une auberge de jeunesse, encore une fois des projets régionaux.

«Je travaillerais à une communication positive»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 **non**

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

Lise-Marie Graden, 41 ans • Conseillère générale • Formation: juriste, brevet d'avocate • Profession exercée actuellement: cheffe du Service de la justice de l'État de Fribourg.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Des espaces verts aménagés et de tranquillité, des places de jeu et espaces pour les familles, de la vie dans tous les quartiers, des zones piétonnes et des espaces cyclables permettant les promenades et l'apprentissage du vélo aux enfants, une mise en valeur de l'importante offre d'animation ou de culture en Ville...

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Cela dépendrait évidemment du dicastère qui me serait confié. D'une manière générale, je travaillerais à une communication positive, transparente et ouverte, que cela soit au sein du Conseil communal, comme avec le Conseil général, la

population de Fribourg et les communes voisines.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Ces chiffres découlent d'une planification de l'Agglo. Ce n'est ni un but, ni une fatalité, mais bel et bien une opportunité de bien penser le Fribourg de demain, où il fait bon vivre, ensemble. Il s'agit de prévoir et d'anticiper afin de permettre à



Mon Fribourg idéal: une ville aux quartiers vivants et animés, pour tous et toutes; ici un magnifique exemple, le Festival des Soupes.

notre Ville de grandir en s'épanouissant, pour le bien de ses habitants. Les écoles doivent rester dans les quartiers. La Ville doit mettre sur pied une politique foncière permettant la mise à disposition de logements responsables, mixtes et abordables, à la Pisciculture, la Caserne de la Poya, ou dans les hauts du Schoenberg, par exemple. Le financement des infrastructures et des projets communaux passerait par des finances saines, une politique d'investissement ambitieuse et contrôlée ainsi que des économies intelligentes et ciblées. Enfin, la ville comme autorité n'a pas vocation de créer des emplois, mais elle doit mettre sur pied les conditions cadres les plus propices à celle-ci, par exemple en veillant à la mixité d'affectations dans les nouveaux quartiers ou les structures d'accueil en suffisance.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Je les investirais dans un programme conséquent, de type agenda 21, permettant la réalisation de projets ambitieux visant plus spécialement la rencontre, l'accès à la culture, l'intergénérationnel ou l'apprentissage dans les domaines sportif ou culturel. Le fait de soutenir des projets participatifs garantit, au mieux, leur intérêt pour la population mais également leur pérennité.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Le Pont de Zaehringen, l'îlot de Chocollats Villars, l'Université de Miséricorde, la Brasserie Cardinal, la Banque cantonale à Pérolles 1.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

J'y verrais volontiers une maison des artistes, avec une salle de spectacle, un espace voué aux résidences artistiques, des ateliers d'artistes, des espaces pour des cours et un lieu de rencontre pour les habitants du Grand Fribourg, en collaboration avec nos deux communes voisines.

«Elaborer une solution pour la réouverture du Pont de Zaehringen»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **non**

3 **non**

4 -

5 **non**

6 **oui**

7 **oui**

8 **non**

9 **non**

10 -

Thomas von Gunten, 36 ans • Conseiller d'agglo • Formation: architecture, HEAI Fribourg (2007); polymécanique, école technique secondaire Berne (2000) • Profession exercée actuellement: développement de projets urbains durables.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Des places de travail pour des personnes hautement qualifiées dans le secteur privé.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Elaborer une solution pour la réouverture du pont de Zaehringen. Créer une structure de services à la quelle toute la population aura accès pour lier les petits et moyens commerces. Fribourg B2B et B2C [ndlr: B2B: Business to Business, c'est-à-dire entre entreprises; B2C: Business to consumers, c'est-à-dire entre consommateurs et entreprises].

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de

11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Ces chiffres concernent plutôt la région de la Sarine jusqu'en 2030, et non pas la ville de Fribourg aux conditions actuelles de développement urbain. En effet, selon les prévisions de Fahrländer Partner («Prospektivmodell 2015»), experts reconnus dans ce domaine, la tendance de croissance de la population pour la Ville est d'environ 9.1% (3500 habitants.) et un besoin d'environ +25% de logements (4500 unités) jusqu'en 2030. Une légère variation des chiffres peut dépendre des incitateurs. Les ressources de



Fribourg sous la neige vers 1970.

terres constructibles sont suffisantes pour ce scénario de 3500 habitants supplémentaires. Lors de la conception de nouveaux projets urbains, il sera primordial de bien vérifier les capacités des infrastructures publiques, routes, écoles, STEP, eaux, électricité pour éviter des coûts ingérables pour la commune. Un plan de participation aux frais et intégration de structures publiques devra être anticipé pour conserver la qualité pour tous. Pour créer des emplois, il faut fusionner le Grand Fribourg et promouvoir les PME avec une belle plate-forme de services qui les lie efficacement entre elles et avec les clients (Fribourg B2B et B2C).

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Remboursement des dettes. Pas de dépenses

mais un investissement dans un projet qui est autoportant et rentable.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

--

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Compenser les frais d'assainissement du lieu et des nuisances à travers un développement de quartier intergénérationnel. Mixité de travail, habitation pour générations, services et commerces pour valoriser le lieu.

«Nous devons requalifier les quartiers selon leurs spécificités»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

François Ingold, 37 ans • Conseiller général • Formation: Diplôme d'enseignement du piano, Diplôme d'enseignement dans les écoles, Bachelor en Histoire contemporaine et en économie politique • Profession exercée actuellement: enseignant à l'École de Culture Générale de Fribourg et à la Haute École Pédagogique de la Chaux-de-Fonds.

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 **non**

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Un service de bus cadencé à 3 minutes, une place de crèche pour ma fille, une animation estivale durant tout l'été, des places vertes, etc.

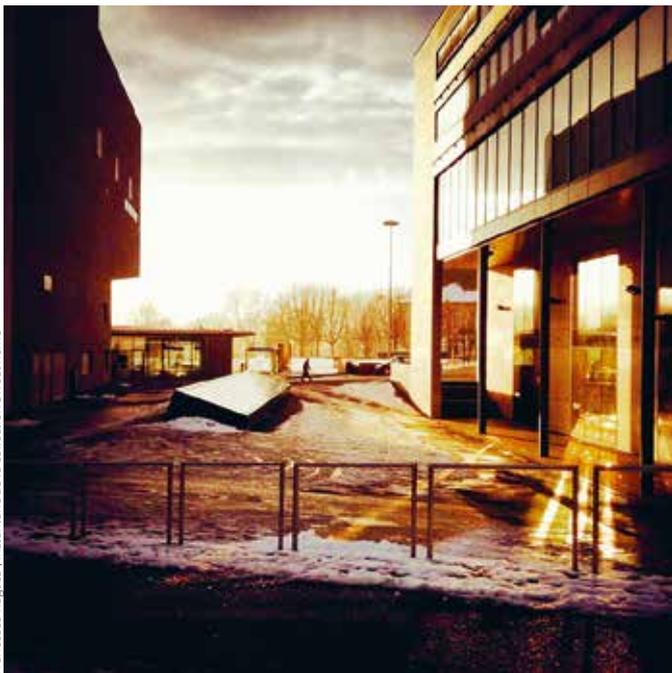
2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Au choix, une solution immobilière pour pérenniser les activités de Fribourg, la dynamisation du plateau de St-Léonard avec une piscine, un plan audacieux des énergies pour que Fribourg devienne une véritable ville en transition, un plan cohérent et global de mobilité limitant la vitesse en ville à 30 km/h au maximum.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville

devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

La densité urbaine est une bonne chose, néanmoins elle ne doit pas être dénuée d'une politique audacieuse et de mesures d'accompagnement cohérentes financées par une péréquation intercommunale viable. La densification horizontale est presque à son maximum et la densification verticale n'est à mon sens pas souhaitable. La construction d'habitats intermédiaires (petits immeubles de trois ou quatre étages) ne permettra pas de digérer 11'000 nouveaux habitants, un chiffre qui est



J'aime cette photo de mon ami le photographe italo-suisse Francesco Ragusa parce qu'elle donne une leçon de politique à nous tous: avec de l'inspiration et du savoir-faire, on peut transformer un endroit triste et pas abouti en une réalisation splendide qui ne lasse jamais les yeux...

une projection et pas encore une réalité. Nous devons repenser le Grand-Fribourg en requalifiant les zones et les quartiers selon leurs spécificités, et ça, ce n'est pas dans un bureau de l'administration fédérale que ça se décide. A ce moment-là seulement, nous pourrions dire combien d'habitants nous pouvons accueillir et combien de places de travail nous pouvons créer.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

J'aménagerais les places de Fribourg pour que les gens puissent se rencontrer, notamment la triste Place du Petit-St-Jean, l'aride Place Python, la déserte place de jeu du Maggenberg et la plaine des Grand-Places. Et si j'avais encore 20 millions, je libérerais l'Avenue de la Gare de la circulation motori-

sée, y compris des bus. Elle deviendrait ainsi une zone attractive profitable à tous.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

La patinoire d'entraînement de St-Léonard (à mon avis, seule patinoire au monde dessinée par une femme et menacée de destruction 5 ans après sa construction!!!), le Musée Niki de Saint Phalle, ma barrette d'immeubles à l'avenue de la Gare 7-9, l'ancienne usine de pâtes devenue l'EIKON, Chocolats Villars.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Je proposerais une valorisation un peu utopique, mais réalisable. J'utiliserais cette structure pour créer une zone artisanale,

économique et sociale en gestion collaborative au sens le plus large possible, ne s'arrêtant pas à un espace de «coworking», mais aussi en créant un espace d'accueil intergénérationnel (comme une crèche gérée par des aînés) et une large zone extérieure en permaculture. Pour lier toutes ces activités et tous ces gens, je compterais sur une zone centrale d'accueil pour la restauration, ainsi que des salles modulables selon les besoins: salles de conférences, de concert, de répétition, de sport,... Comme il n'y a pas de limite au rêve, le site serait un éco-bâtiment, autonome financièrement et en énergie.

«Je m’engagerai pour une ville davantage bilingue»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 **non**

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

Gisela Kilde, 45 ans • Conseillère générale • Formation: institutrice de l'école primaire, dr en droit • Profession exercée actuellement: coordinatrice à l'institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille à l'Université Fribourg.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Fribourg offre beaucoup de qualité de vie à ses habitants. Quelquefois, je ressens un problème de compréhension linguistique entre allemand et français, ce qui est dommage. Si je suis élue, je m'engagerai pour une ville réellement davantage bilingue.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Ma première action sera de remercier les électeurs. En tant que conseillère communale, je soutiendrai une meilleure implication et participation de la population dans les procédures administratives.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville

devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

La croissance de Fribourg n'est pas souhaitable à tout prix, car le territoire de la commune de Fribourg est limité. Dans cet espace, accroître la population de 11'000 habitants représente en soi un défi qui doit passer par la densification de certains quartiers. Mais il faudra faire attention à garder l'âme et la qualité de vie dans tous les quartiers et pour les habitants de tout âge. Pour financer des infrastructures, une collaboration intercommunale doit



Gisela Kilde

être cherchée pour trouver des synergies. En ce qui concerne les emplois et parce que Fribourg est devenue une ville de services, il est illusoire de vouloir créer 10'000 emplois sans collaborer étroitement avec les communes avoisinantes. Dans ce sens, il faudra favoriser la création du Grand Fribourg.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Je m'engagerai pour l'énergie renouvelable pour tous les bâtiments de la commune: en utilisant le potentiel des toits de la ville pour des panneaux solaires ou autres sources, et en ne développant (avec le soutien des privés) que des nouveaux quartiers zéro carbone.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Quant à des grands œuvres comme le pont de Zaehringen, le bâtiment de l'université Miséricorde ou bien le pont de Pérolles la protection n'est pas mise en doute. Il semble important de mettre ou garder sous protection d'autres maisons de début du 20^{ème} siècle. Je citerai là par exemple l'usine de Chocolats Villars, mais aussi des maisons des Daillettes. Nous y trouvons des détails de décoration et de l'artisanat précieux qui se perdraient en détruisant les bâtiments.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Proposer un projet sans connaître l'état de la bâtisse et les investissements nécessaires

pour remettre en fonction ce bâtiment, c'est difficile à se prononcer. Mais si les rêves sont permis, cet endroit merveilleux, mais aussi bien desservi par des moyens de transports publics, pourrait servir à la population de Grand Fribourg comme endroit de culture. En se souvenant de l'histoire de ce bâtiment (ancien pensionnat international) on pourrait aussi imaginer d'y installer l'auberge de jeunesse, et pourquoi pas, combiner la culture avec un échange international.

Fribourg: alliance de la tradition et du progrès!



«Ma priorité serait d’insuffler plus de créativité»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

Pierre-Olivier Nobs, 49 ans • Conseiller général depuis 2006 et conseiller d’agglomération depuis 2008 • Formation: bijoutier-Joaillier; formation continue: 2012 CAS IDHEAP en communication publique • Professions exercées actuellement: artisan bijoutier indépendant; secrétaire politique de l’ATE.

- 1 **oui**
- 2 **oui**
- 3 **oui**
- 4 **oui**
- 5 **oui** (mais à certaines conditions)
- 6 **non** (mais à certaines conditions)
- 7 **oui**
- 8 **oui**
- 9 **oui**
- 10 **oui**

1. En tant qu’habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Il manque une vision cohérente basée sur l’humain et les relations sociales au sein de la cité. Notre ville est étriquée, les déplacements à pied y sont souvent inconfortables. L’espace public est mal réparti entre les différents utilisateurs.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Cela dépendra du dicastère... Néanmoins, ma priorité serait d’insuffler plus de créativité dans les projets et leurs réalisations. Enfin, à celui qui me dirait: «Monsieur le Conseiller, on ne peut pas faire cela, car on l’a jamais fait» je répondrais «et bien on ne pourra plus jamais le dire, car maintenant et ensemble nous l’avons fait!».

3. Selon les objectifs du Plan d’aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11’000 habitants avec, parallèlement, la création de 10’000 places de travail. Pensez-vous qu’il s’agit d’un but en soi ou d’une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Il faut accompagner la réalité. Ma ville idéale intègre des espaces publics et verts. Notre ville historique est exemplaire, dense, mais riche d’espaces publics, culturels, commerces, jardins et de nature. J’imagine des quartiers qui s’en inspirent et explorent l’ordre contigu afin de créer des logements de qualité et économes en espace. A Torry-Est, mon dessein serait



Nicolas Heymoz

La vie dans la ville.

un éco-quartier avec un parc urbain et son chêne centenaire. En matière d'emploi, je vois du potentiel dans le tourisme avec à la clé des bonus dans l'hôtellerie/restauration et le commerce. Mais pour y arriver, il faut requalifier la ville historique. Bluefactory, gisement d'emplois à forte valeur ajoutée est dans mon viseur. A la Pisciculture, pourquoi pas une zone mixte offrant logements et locaux pour des artisans et PME. Enfin, la vaste zone ferroviaire Gare/Arsenaux serait idéale pour accueillir une administration fédérale ou des entreprises de services. Le financement trouvera lui réponse au cas par cas. Par exemple, le site de la Poya en main du canton, propice pour des logements, pourrait être l'objet d'un échange Canton/Bourgeoisie. Le canton ayant besoin de terrains pour connecter l'hôpital par l'autoroute et la ville ayant

besoin de terrains pour son développement. Une autre piste, serait des partenariats public/privé. La réalité financière exigera d'avoir des idées!

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

10 mio doteraient un fond «logements sociaux et intergénérationnels».

10 mio doteraient un fond «participation de la ville au centre cantonal de natation».

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- Bains de la Motta
- Eglise Sainte-Thérèse
- Usine thermique de la Maigrage et son moteur marin

- Haut de la Vignettaz, maisonnettes à caractère ouvrier
- Hans-Geiler, îlot cohérent de maisons à caractère bourgeois.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Un bâtiment sans vie est condamné. Pourquoi pas une maison des artistes. Mais le défi démographique m'incite à répondre: une école bilingue pour l'agglo! En plus, je militerais pour supprimer le bruit de l'autoroute en la recouvrant et en recréant un lien entre la Chassotte et le secteur de l'étang du Jura.

«Fluidifier le trafic et éviter une nouvelle hausse d'impôts»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 -

4 **non**

5 **non**

6 **oui**

7 **oui**

8 **non**

9 **non**

10 **oui**

David Papaux, 34 ans • Formation: Bachelor en informatique; master en économie • Profession exercée actuellement: économiste et informaticien indépendant; ainsi que sportif (judoka).

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Premièrement, il manque des places de travail sur le territoire communal. Il manque aussi une offre attractive pour les jeunes. Cela passe notamment par plus d'infrastructures sportives (piscine, patinoire, etc.).

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

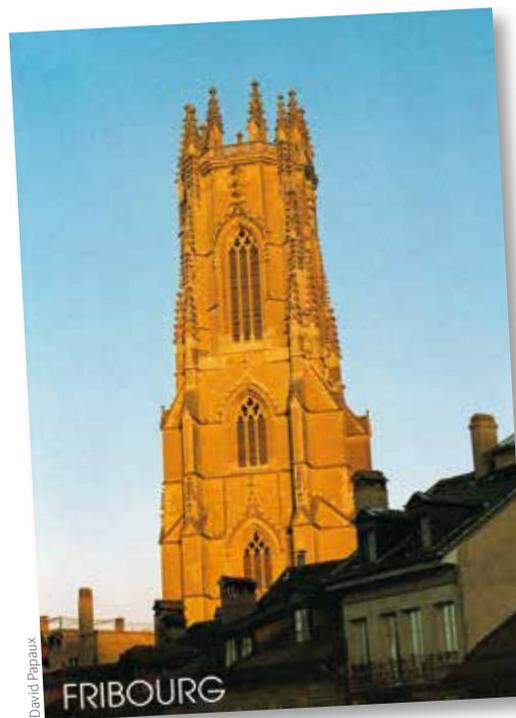
- Assainir les finances afin d'éviter une nouvelle hausse d'impôts. Une meilleure gestion des projets permettrait de faire de grandes économies sans diminuer l'offre de structures prévues.
- Fluidifier la circulation. Il faut rendre les transports publics plus attrayants (réseau, prix,...) et développer des offres qui se substituent à l'automobile sans

toutefois créer un tas de nuisances pour l'automobiliste.

- Améliorer la propreté (effacer les tags,...)

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Cela ne doit pas être un but en soi mais si nous grandissons, il faudra développer des structures adéquates. Les projets actuels (Windig, Pérolles, Beaumont,...) prévoient



David Papaux

Grand admirateur de notre cathédrale, j'avais pris cette photo, qui a été éditée en cartes postales, lorsque j'avais une quinzaine d'années.

déjà un grand nombre d'habitats supplémentaires. Par contre, concernant l'emploi, il n'y a aucune stratégie. Les grands projets immobiliers doivent prévoir des écoles et des crèches dans leur plan d'aménagement de détail. Concernant les infrastructures, la majorité de gauche du Conseil général a augmenté les impôts en 2014 pour justement financer les écoles. Si le budget était géré correctement, il devrait déjà y avoir les fonds suffisants pour le financement de ces infrastructures, sinon, il faudrait mettre à contribution les promoteurs qui s'occupent des divers projets. Côté emplois, la ville de Fribourg doit premièrement travailler avec des entreprises locales avant de se diriger vers d'autres partenaires (entreprises de l'arc lémanique, région zurichoise,...) Pour avoir plus d'emplois sur le territoire communal, il faut aussi créer des conditions at-

tractives pour les PME, cela passe par une fiscalité intéressante, une mobilité qui favorise le commerce et une administration sans lourdeur qui est à leur écoute.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

J'étudierais la possibilité de créer un axe routier souterrain afin de fluidifier le trafic. Si un tel axe n'est pas possible, notamment pour des raisons de coûts ou de protection du patrimoine historique, je rembourserais alors la dette de 20 mio car lorsque les intérêts augmenteront, la situation sera très problématique.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

C'est une question intéressante qui mérite d'être posée. Or, comme je n'ai pas l'expertise technique, je préfère ne pas devoir me déterminer sur cette question.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

J'en ferais un quartier intergénérationnel avec un mix locatif et logement en PPE. J'y prévoirais aussi des logements pour les seniors. J'y ajouterais aussi une douce activité (tearoom, épicerie, lieu de rencontre). Le tout pourrait se faire dans un espace de partenariat public privé intercommunal où les communes de Fribourg, Granges-Paccot et Givisiez prendraient part.

«Il faudrait beaucoup plus végétaliser les nouveaux quartiers»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

Valérie Rück Gamba, 52 ans • Conseillère générale • Formation: éducatrice spécialisée; praticienne formatrice; certificat de gérante d'établissement public • Activités exercées actuellement: gérante B&B.

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 -

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Les zones vertes en général et surtout lors de la construction de nouveaux immeubles d'habitation. Il faudrait beaucoup plus végétaliser et herboriser la ville dans les nouveaux quartiers (urban gardens) ainsi que réaliser des façades végétalisées. J'ai déposé un postulat dans ce sens au Conseil général demandant la création de jardins familiaux pour les habitants/tes de Péroilles.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Mon action serait de réintroduire la gratuité des places de parc entre 12h et 14h dans tous les quartiers pour dynamiser les restaurants et les commerces en ville.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Il s'agit de projections basées sur la croissance de la population des dernières années. Nous devons nous y préparer mais les derniers chiffres annoncent déjà un fléchissement. La création de 10'000 places de travail est un vœu pieux. La réalité démontre le contraire. Les entreprises ferment ou quittent la ville (Groupe E, SI, ECAB), les commerces peinent et même les services se



InSapphireWeTrust



Valérie Ruck Gamba

déplacent dans la périphérie (médecins, etc). L'objectif n'est atteignable qu'à travers l'Agglo ou la fusion. Toute la région doit devenir plus attractive avec des transports publics plus efficaces, une gestion de la circulation et des stationnements qui favorisent l'utilisateur direct de la ville au détriment des pendulaires, des infrastructures performantes. Pour le financement il faut devenir proactif en incluant tous les acteurs et sortir de l'attentisme ambiant qui se contente de saisir les bonnes occasions. Sinon Fribourg va continuer à être «une cité dortoir» et les gens vont aller travailler à Lausanne ou à Berne.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Une piscine sur le plateau d'Agy à l'emplacement des anciens abattoirs.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- Les bâtiments de l'université de Miséricorde de Denis Honegger et Fernand Dumas en raison de la qualité de leur architecture et du rayonnement culturel et intellectuel du XX^e siècle qu'ils représentent.
- La Banque cantonale de Mario Botta au début de Péroles, la plus importante réalisation post-moderne à Fribourg de cet architecte célèbre dans le monde entier.
- Les bâtiments de la Sicoop de Jean Puthoud au Schönberg dans le style du Corbusier.
- L'église Sainte-Thérèse de Jean-Claude Lateltin dans son style moderne et épuré typique pour l'époque.
- La Tour des Charmettes qui marque de

manière spécifique l'entrée dans la ville moderne.

Rêve: «green line» à New York, un espace vert dans la ville.
 Réalité: ancienne voie industrielle à Fribourg, un potentiel inexploité et clôturé.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Le bâtiment et son parc doivent être rénovés et on doit leur trouver une utilité publique par exemple une école ou un centre éducatif ou un accueil extra scolaire. Il faut se rappeler que c'était une école.



«On doit mieux prendre en compte les besoins des PME»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

Eleonora Schneuwly, 51ans • Conseillère générale • Formation: licenciée en droit, CAS médiation • Profession exercée actuellement: médiatrice.

- 1 **oui**
- 2 **oui**
- 3 **non**
- 4 **non**
- 5 **non** (mais à certaines conditions)
- 6 **oui** (mais à certaines conditions)
- 7 **oui** (mais à certaines conditions)
- 8 **non**
- 9 **non**
- 10 **non**

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

De meilleures correspondances du bus tpf pour le quartier de Bourguillon et une piscine couverte.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

L'élimination immédiate des cabines de toilettes et urinoirs devant la patinoire (côté sur la rue): c'est une vraie honte!

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des

logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Je garde une certaine réserve par rapport aux prévisions de croissance démographique. Cette augmentation de 10'000 personnes reste incertaine et dépendra de la situation économique. Indépendamment de ces prévisions, une vision à long terme est nécessaire. Comment doit se développer la Ville après 2030? Le nombre de logements deviendra peu à peu insuffisant. La densification peut remédier à ce problème, mais ce n'est pas un remède miracle. Le feu vert pour la construction de nouveaux quartiers (Schönberg / Windig) ne devrait être donné par la commune qu'une fois les infrastructures (écoles, services sociaux, routes d'accès, etc.) réalisées en adéquation avec la



Promenade dominicale
sur le pont Saint-Jean.

future utilisation. Le financement des nouvelles infrastructures ne doit pas non plus amener à négliger les infrastructures existantes. Par ailleurs, j'estime que ce financement ne doit pas être prévu par des rentrées fiscales liées à l'augmentation de la population. A mon sens, une nouvelle augmentation d'impôts n'est pas acceptable. Enfin, la création et le maintien des emplois n'est possible que grâce à une politique propice aux entreprises, avec une priorité envers les PME. On doit prendre en compte les besoins de ces entreprises, y compris pour la politique de circulation (avec un accès garanti au centre ville) et la politique financière (charge fiscale).

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Une piscine couverte (dimensions olympiques).

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- BCF (siège principal) pour son architecture contemporaine
- Université Miséricorde
- Aula de l'Université de Miséricorde
- Ancienne usine de Chocolats Villars
- Eglise /Paroisse Christ-Roi.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

J'examinerais d'abord l'état du bâtiment et ses possibilités d'utilisation. Une bonne utilisation devrait valoriser à la fois le bâtiment et son jardin.

«La densification de l’habitat en ville est prioritaire»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

André Schoenenweid, 54 ans • Député – Président cantonal d’un parti fribourgeois • Formation: ingénieur HES • Profession exercée actuellement: ingénieur à l’EPFL (Domaine Immobilier et Infrastructure).

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 **oui**

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

1. En tant qu’habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Une meilleure intégration de l’habitat et des petits commerces entre et dans les quartiers, la nécessité de revoir le concept de circulation urbaine avec des parkings souterrains disponibles, et la mise en zone de nouvelles rues piétonnes, sans oublier la revalorisation du quartier du Bourg.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Mettre en place un nouvelle politique du logement à loyers modérés et favoriser la densification en habitations de la ville dans le respect de l’environnement durable et de la qualité de vie. Autres priorités: la couverture de l’autoroute du secteur de Chamblieux et la création de nouveaux logements et em-

ploiis dans ce secteur du Jura; la mise en place d’un grand concours d’idées pour le secteur de la caserne de la Poya.

3. Selon les objectifs du Plan d’aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11’000 habitants avec, parallèlement, la création de 10’000 places de travail. Pensez-vous qu’il s’agit d’un but en soi ou d’une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

La densification de l’habitat en ville est prioritaire avec la mise en place d’infrastructures publiques de qualité et accessibles telles que des écoles, des crèches, des lieux de culture de quartier.



Une superbe ville
traversant les siècles.

La création de places de travail de proximité et dans les PME fait aussi partie de mes priorités.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

La construction d'une nouvelle salle de culture et de spectacles en ville intégrée dans un nouveau quartier d'habitations comme dans le quartier du Jura ou sur le site de Bluefactory.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- Le bâtiment de la Poste, avenue Tivoli, pour ses façades et son style assez moderne
- Le bâtiment de la Banque cantonale pour

sa forme, ses façades et son emplacement idéal

- Le bâtiment de la Grenette, place Notre-Dame, pour son style épuré et son intégration dans le quartier du Bourg
- Le bâtiment des Finances, rue Joseph-Piller, pour ses formes et ses façades colorées au soleil
- Le bâtiment de la Tour des Charmettes, sur le plateau de Pérolles, pour ce bon exemple de densification de logements.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

En utilisation mixte: en logements pour une part donnant sur le jardin et en zones d'entreprises pour une autre part donnant sur la route.

«Le PAL, un outil pour faire face au défi démographique»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **oui**

6 –

7 **oui**

8 **oui**

9 **oui**

10 **oui**

Thierry Steiert, 52 ans • Formation: juriste, titulaire du brevet d'avocat • Profession exercée actuellement: conseiller communal de la ville de Fribourg, en charge de la Direction de la police locale et de la mobilité, des Services industriels et des Sports.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

- Une nouvelle piscine couverte avec un bassin de 50m (centre cantonal de natation);
- Un espace public requalifié et revalorisé, tant au centre-ville que dans les centralités de quartiers;
- Une meilleure valorisation de la fonction de ville-pont entre les deux communautés linguistiques de notre ville, plus d'ouverture d'esprit, moins de peur de l'autre.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

La première action et les priorités dépendent du dicastère que l'on occupe. Cela dit, je commencerais par préparer le programme de législation, en y intégrant les orientations

et les priorités de la liste commune des partis de gauche. Puis: contacter les exécutifs des communes voisines pour «prendre la température» au sujet de la collaboration intercommunale et du plan de fusion du Grand Fribourg.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

La croissance démographique n'est ni un but ni une fatalité, c'est une réalité qui per-



Parmi les innombrables lieux magiques de Fribourg, voici un exemple emblématique qui offre à la fois une belle qualité du bâti et un lieu d'échanges sociaux et de convivialité.

durera vraisemblablement ces prochaines années, quand bien même les derniers pronostics du Service de la statistique sont moins élevés. Etant donné que la population ne souhaite plus poursuivre la politique de mitage du territoire (nouvelle LAT), les nouveaux habitants se concentreront de plus en plus dans les centres urbains, dont Fribourg fait partie. Le PAL et le plan financier sont les deux instruments principaux permettant de faire face à ce défi tout en maintenant et en améliorant même la qualité de vie.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Je mettrais la moitié de ce montant dans le financement du centre cantonal de natation, afin d'alléger la charge des collectivité

publiques. Avec le reste, je financerais quelques infrastructures dans les quartiers, en particulier des espaces paysagers avec des places de jeu de qualité. Je procéderaï par des concours d'architectes / paysagistes pour ces projets.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- L'Université Miséricorde
- L'ensemble Christ-Roi à Pérolles (mérite une meilleure valorisation)
- Si ça date bien du XX^e siècle: l'ancienne chocolaterie Villars (tout le complexe, y. c. l'immeuble Fonderie 8c).
- Le nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle commerciale, Derrière les Remparts (il date du XXI^e siècle...)
- Le Stade universitaire de Saint-Léonard.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Répondre à cette question à chaud n'est pas raisonnable. J'ignore la valeur patrimoniale de cette bâtisse. Est-elle protégée ou faut-il la protéger? Quel est le potentiel de la parcelle, avec ou sans le bâtiment en question? Quel est la fonction idéalement souhaitée pour cet emplacement, compte tenu de l'évolution attendue de la ville ces prochaines décennies, sur l'axe Jura-Givisiez? En fonction des réponses à ces questions, la valorisation du bâtiment peut être envisagée différemment. Les éléments de réponses ne peuvent être donnés que par les personnes qualifiées, à savoir architectes, urbanistes et experts de la protection du patrimoine.

«Je continuerais à développer les infrastructures scolaires»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

- 1 **oui**
- 2 **oui**
- 3 **oui**
- 4 **non**
- 5 **oui** (mais à certaines conditions)
- 6 **oui**
- 7 **oui**
- 8 **-**
- 9 **oui**
- 10 **oui**

Antoinette de Weck, 59 ans • Formation: avocate • Profession exercée actuellement: conseillère communale en charge de la Direction des écoles et des affaires sociales.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

La mer.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Continuer à développer les infrastructures scolaires.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Il s'agit d'une conséquence de la révision de la LAT qui veut éviter le mitage du territoire. Les habitations doivent se faire dans les centres en densifiant l'habitat. Pour le financement des infrastructures, il faut envisager des partenariats publics-privés.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Une école à deux filières, soit au Schönberg, soit à la Vignettaz.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

- La Banque cantonale;
- Les églises du groupe dit «Saint-Luc», de Fernand Dumas et d'Alexandre Cin-



Un lieu que j'aime à Fribourg: le cloître des Cordeliers avec les peintures murales de la Vie de Marie.

gria [ndlr: par ex. églises Saint-Pierre, Christ-Roi];

- L'Université de Miséricorde et de Pérolles.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Je la transforme pour accueillir la fondation Transit qui cherche depuis deux ans de nouveaux locaux pour accueillir enfants et jeunes.

«Il manque une meilleure mise en valeur du patrimoine historique»

Propos recueillis par Stéphanie Buchs

1 **oui**

2 **oui**

3 **oui**

4 **oui**

5 **non**

6 **oui**

7 **oui**

8 **non**

9 **oui**

10 **oui**

Jean-Pierre Wolhauser, 61 ans • Conseiller général • Formation: lic. rer. pol. et iur. • Profession exercée actuellement: notaire.

1. En tant qu'habitant(-e), que vous manque-t-il à Fribourg?

Je suis l'habitant d'une belle ville et ai le privilège d'y travailler dans un quartier historique. Si certains aménagements urbains ont été faits ces dernières années, il reste des défis importants à relever:

- La rénovation de la Place de la Gare tout en permettant à tous les moyens de transport d'y accéder;
- Une meilleure mise en valeur du patrimoine historique de la Ville (remparts, tours et certaines places);
- Le balisage de chemins pédestres à travers la Ville et l'amélioration des parcs publics;
- L'aménagement des rives de la Sarine avec une nouvelle liaison piétonne Auge-Neuveville;
- Le renouvellement des infrastructures

sportives comme la patinoire St-Léonard et une nouvelle piscine.

2. Si vous étiez élu(-e), quelle serait votre première action et quelles seraient vos priorités?

Le travail de conseiller communal est un travail d'équipe. Ma première action serait de prendre connaissance des dossiers en cours de mon dicastère, etc. Mes priorités sont de faire avancer les projets se trouvant dans l'axe Gare-Bourg-Saint-Léonard.

3. Selon les objectifs du Plan d'aménagement local en révision, la ville devrait accroître sa population de 11'000 habitants avec, parallèlement, la création de 10'000 places de travail. Pensez-vous qu'il s'agit d'un but en soi ou d'une fatalité? Où créer des



Découvrir Fribourg au gré d'une balade par le Pont de Zaehringen (vue depuis le pont).

logements et des écoles? Comment financer les infrastructures? Comment créer des emplois sur le territoire communal?

Les objectifs du PAL en révision sont pour moi un défi. On compte au niveau cantonal pour 3 nouveaux habitants un nouveau poste de travail. C'est à l'urbaniste de dire où l'on peut créer de nouveaux logements. Pour les écoles, il y a des emplacements prévus qu'il faut étudier de plus près.

Le financement de ces infrastructures devra se faire par des investissements, moins les subventions de l'État pour les écoles. Pour les lotissements, on peut demander aux investisseurs des contributions de plus-value à titre contractuel pour indemniser l'augmentation de l'indice et prélever les taxes de raccordement usuelles. Par son actionnariat dans BlueFactory SA,

la commune peut influencer la création de nouveaux emplois sur ce site dévolu à l'innovation et aux technologies futures. Le Conseil communal doit créer les conditions cadres attractives, fluidifier le trafic, veiller à améliorer les services des TPF par des tarifs moins onéreux et étudier de nouveaux modes de transport comme le projet de métrocâble entre la Gare, l'HFR et la zone de Bertigny.

4. Si vous aviez 20 mio de francs à dépenser, quel projet imagineriez-vous / réaliseriez-vous pour Fribourg?

Investir une telle somme pour un seul projet n'est pas concevable pour moi. Je mettrais 10 mio pour les infrastructures scolaires, 5 mio pour le site St-Léonard et 5 mio pour des aménagements dans la Ville historique.

5. Citez cinq bâtiments du XX^e siècle qui méritent d'être protégés et expliquez pourquoi si vous le souhaitez.

Les 2 bâtiments à l'Avenue Beauregard pour lesquels Pro Fribourg a lancé une pétition [ndlr: soutenue et non pas lancée par Pro Fribourg], un bâtiment à la route des Daillettes qui a été sauvé dernièrement. Pour cette question, je dois me référer à des spécialistes.

6. Givisiez et Granges-Paccot vous offrent la bâtisse de la Chassotte. Comment la valorisez-vous?

Ne connaissant pas le bâtiment de la Chassotte de l'intérieur, je ne peux me prononcer sur cette question qui reste pour le moins hypothétique car l'immeuble se trouve en dehors du territoire communal.



Plus de deux-cents propositions et postulats

.....
Bernhard **Altermatt**



Bernhard Altermatt tente de mesurer l'engagement thématique des partis représentés au Conseil général de la ville de Fribourg, durant la législature écoulée. Historien et politologue, il est aussi membre de Pro Fribourg. Entré au législatif à la fin 2012, il y assume la présidence du groupe démocrate-chrétien/vert-libéral depuis le début 2015. Analyse d'un observateur-acteur de la politique communale.



La fin d'une législature et le début des campagnes politiques pour les prochaines élections constituent un moment propice pour faire le bilan du travail effectué par les élus. Cela permet non seulement d'alimenter le débat en amont de l'échéance électorale, mais aussi de fournir des éléments d'information et des clés d'interprétation aux électrices et électeurs appelés à reconstituer les divers conseils au sein d'une collectivité publique. Dans le présent article, nous proposons une étude basée, pour l'essentiel, sur une approche qualitative du travail parlementaire du Conseil général de la ville de Fribourg depuis le début de la législature. En incluant un certain nombre d'indicateurs quantitatifs, cette analyse donne quelques pistes pour caractériser l'engagement des conseillères et conseillers généraux de la capitale cantonale dans divers domaines de la politique locale.

Au sein des communes disposant d'un Conseil général, le travail fourni par les élus et les thèmes traités dans l'enceinte parlementaire permettent de cerner le débat politique et d'identifier des priorités thématiques. Bien que leurs compétences réelles et leur influence effective soient toutes relatives, les Conseillers généraux four-

nissent – par leurs diverses initiatives – un indicateur des sujets qui préoccupent les groupes et partis politiques. En recensant et en structurant l'intégralité des propositions et des postulats déposés entre mai 2011 et novembre 2015 au Conseil général de Fribourg, on peut par exemple répondre aux questions suivantes:

- Quels sont les «grands thèmes» portés par les élus dans l'arène politique locale?
- Quels objets suscitent un débat conflictuel et lesquels font l'unanimité?
- Quel est le taux de réussite des diverses thématiques discutées par les élus?
- Quels groupes et partis s'occupent de quels thèmes?
- Quels profils thématiques peut-on distinguer entre les divers groupes et partis?
- Quelles alliances et coalitions se constituent au sein du Conseil général?

L'aménagement de l'espace urbain arrive en 4^e position des thèmes mis à l'agenda politique par les conseillers généraux. Ici, le quartier du Schoenberg, avec les célèbres immeubles de l'architecte Jean Pythoud.

Remarques préliminaires sur la méthodologie

Pour les besoins de la présente analyse, quelques 200 initiatives parlementaires ont été classées en catégories thématiques selon leur contenu. La plupart sont facilement attribuables à un thème précis. Il existe néanmoins quelques exceptions, tel les deux exemples suivants: «Examiner l'opportunité de faire une analyse des implications économiques de la révision du Plan d'aménagement local» (postulat déposé par Stanislas Rück PDC-VL au nom du groupe démocrate-chrétien/vert-libéral avec 18 cosignataires); «Élaboration d'un règlement concernant la compensation des plus-values résultant des mesures d'aménagement» (postulat déposé par Christo-

ph Allenspach, Addei Sidi Nur Manguay et Elias Moussa PS avec 24 cosignataires). Afin d'arriver à une base de données complète, il a été nécessaire de faire un choix dans les neuf cas concernés par ce genre d'ambiguïté. En opérant ce choix (p.ex. entre les catégories de l'aménagement et de l'économie et des finances), on a d'une part essayé d'identifier le noyau du problème qui se trouvait à la base de la question soulevée ou qui intéressait l'auteur en premier lieu. D'autre part, nous avons pris en compte les valeurs moyennes afin que ces attributions «arbitraires» aient la plus petite influence possible sur les résultats de l'analyse générale.

Une fois cette catégorisation thématique effectuée, les auteurs de chaque postulat et proposition ont été identifiés afin d'arriver à une répartition entre les différents groupes et partis politiques du Conseil général. Cela permet d'identifier l'origine personnelle des diverses initiatives parlementaires en leur collant, en quelque sorte, une «étiquette» partisane. Bien que la plupart des propositions et postulats aient été cosignés, par la suite, par d'autres Conseillers généraux (souvent issus de divers groupes et partis), on peut ainsi leur attribuer une «paternité» primaire. Il s'agit d'une démarche, parmi d'autres, pour caractériser l'activité parlementaire et distinguer les orientations générales des partis et

(suite page 46)

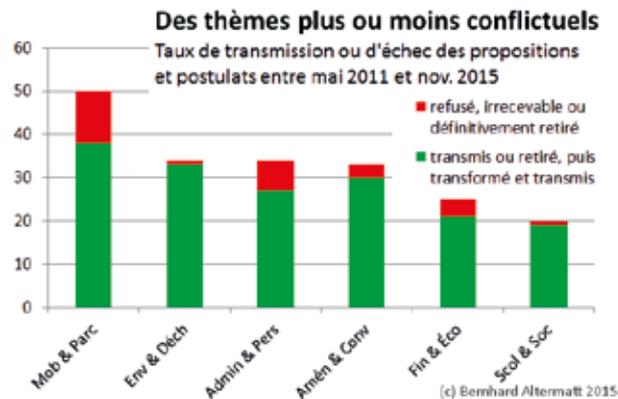
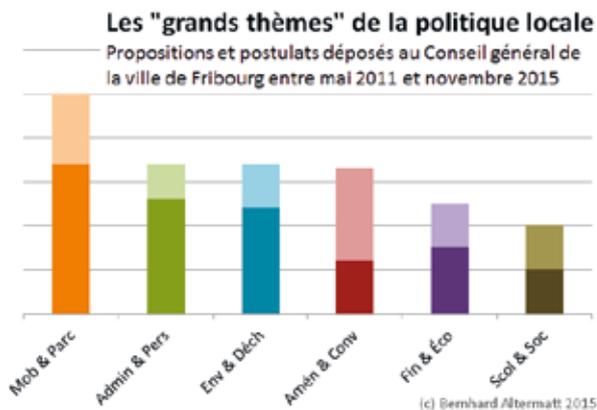
Au-delà du simple exercice d'analyse politique, un tel bilan permet d'établir une transparence bienvenue dans un domaine institutionnel qui échappe trop souvent à une «lecture claire», eu égard au grand nombre d'objets traités. Ainsi, entre mai 2011 et novembre 2015 les Conseillers généraux de la ville de Fribourg ont déposé – et parfois retiré – plus de 200 propositions et postulats. La première catégorie, représentant les 10% du total, suggère des modifications de règlements communaux; la seconde demande au Conseil communal d'étudier une question et d'établir un rapport sur un sujet plus ou moins précis.¹

Les «grands thèmes» de la politique locale

Les thèmes portés dans l'arène politique par les membres du Conseil général de la ville de Fribourg depuis le début de la législature reflètent, assez naturellement, les domaines de compétences attribués aux communes fribourgeoises et la situation particulière de la capitale cantonale. Les postulats et propositions correspondent dans une large mesure aux limites du cadre fixé par la constitution et la législation cantonales. La répartition des divers sujets en **six grandes catégories thématiques**, composées de deux sous-catégories chacune,

fait néanmoins apparaître une image subtile de l'importance que leur accordent les partis et groupes politiques en ville de Fribourg.

En tête de liste, on retrouve le thème des transports et de la circulation ainsi que du parcage et du stationnement (**cat. Mobilité & Parcage**). Dans cette catégorie, on inclut des postulats tels les suivants: «Mesures de circulation pour l'amélioration du service des transports publics» (postulat déposé par Laurent Dietrich PDC-VL avec 14 cosignataires); «Étudier la possibilité du parcage gratuit durant le premier quart d'heure dans certains quartiers de la ville de manière à favoriser l'accès aux petits commerces» (postulat déposé par Pascal Wicht UDC avec 6 cosignataires). Le thème de la mobilité et du stationnement sort nettement en tête du classement des objets qui occupent les membres du Conseil général de la capitale cantonale. Il est suivi, à une certaine distance, par trois autres grandes catégories presque à égalité. La première ne touche pas à une tâche publique spécifique, mais au fonctionnement général des institutions et des autorités, à savoir à l'administration, l'information et la communication ainsi qu'à la gestion du personnel de la ville (**cat. Administration & Personnel**). Exemples: «Étudier la



faisabilité d'externaliser le Service informatique de la ville» (postulat refusé, déposé par Raphaël Fessler et Claude Schenker PDC-VL au nom du groupe démocrate-chrétien/vert-libéral avec 18 cosignataires); «Prolongement du congé paternité pour les employés de la commune» (proposition déposée par Raphaël Casazza PLR, Marine Jordan PS, Bernhard Altermatt PDC-VL, Yolande Peisl-Gaillet et François Ingold Verts avec 21 cosignataires).

La catégorie suivante inclut la protection de l'environnement et l'énergie ainsi que la gestion des déchets (**cat. Environnement & Déchets**), comme par exemple: «Dresser l'inventaire et évaluer le potentiel solaire photovoltaïque et thermique de tous les bâtiments appartenant à la commune» (postulat déposé par Pierre-Olivier Nobs avec 39 cosignataires); «Demande de revoir à la baisse la dernière augmentation de la taxe au sac suite à la décision de la commune de ne plus mettre de containers à la disposition du public pour certains types de plastique non PET» (postulat refusé, déposé par Bernard Dupré UDC avec 9 cosignataires). La quatrième catégorie est constituée de l'aménagement et de la gestion de l'espace urbain ainsi que de ce que nous qualifierons du bien-être, de la convivialité

et des loisirs (**cat. Aménagement & Convivialité**). Des exemples de postulats sont: «Mener une réflexion globale sur l'aménagement du secteur Boxal-Cardinal-Arsenaux» (postulat déposé par Yolande Peisl-Gaillet Verts avec 25 cosignataires); «Aménager un terrain streethockey/inlinehockey sur le territoire communal» (postulat déposé par Marc-David Henninger, Guy-Noël Jelk et François Miche PS avec 29 cosignataires).

La liste des six «grands thèmes» se clôt par deux catégories se trouvant quelque peu en retrait, mais qui restent bien présents et discutés. Il s'agit, d'une part, des finances, de la fiscalité et de la fortune communales ainsi que de la vie économique et commerciale (**cat. Finances & Économie**), avec comme exemples: «Création d'une Commission des affaires économiques» (postulat refusé, déposé par Vincent Jacquat PLR au nom du groupe libéral-radical avec 23 cosignataires); «Rapport sur les arrivées et les départs d'entreprises, voire sur la fondation ou la liquidation de sociétés sur le terrain communal ces cinq dernières années, et examen des possibilités pour augmenter l'attractivité de la ville» (rapport déposé par Stansilas Rück au nom du groupe PDC-VL avec 36 cosignataires). D'autre

groupes. Même si cela ne constitue pas une mesure absolue des priorités et des préoccupations politiques, on obtient ainsi un indicateur des sensibilités variables entre les thèmes et entre les groupes et élus qui composent le Conseil. Il existe, bien entendu, un certain nombre d'interventions parlementaires réunissant des élus de divers groupes et partis. Ces propositions et postulats inter-partis ont été comptabilisés en tant que tels.²

Une dernière remarque s'impose sur les objets déposés, puis retirés et redépôtés sous une autre forme. Cette opération concerne généralement la transformation d'un postulat en proposition ou, plus souvent, d'une proposition en postulat. Dans

la mesure où il y a identité thématique entre les deux objets déposés, l'intervention a été comptabilisée qu'une fois – d'autant plus que la présente analyse ne distingue pas davantage les deux instruments parlementaires. Finalement, le nombre total de propositions et de postulats pris en compte se monte à 196. BA

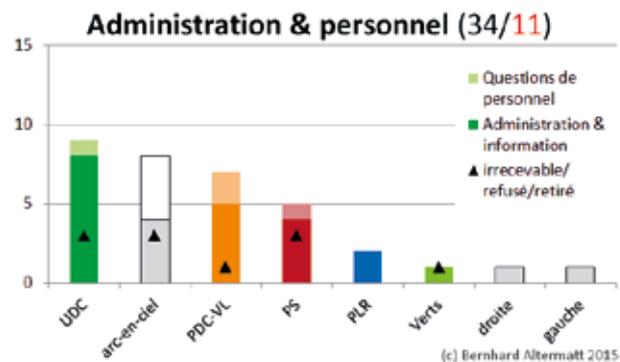
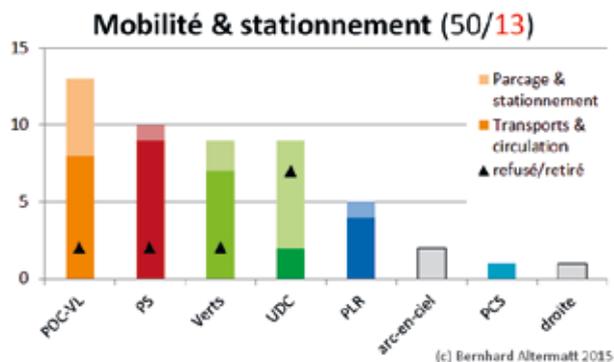
part, il s'agit de la catégorie qui ferme le classement des six thématiques et inclut les questions scolaires et sociales, y compris inter-générationnelles (**cat. Scolaire & Social**). L'on citera les exemples suivants: «Étudier l'attribution de la responsabilité de conciergerie des écoles à la Direction des écoles» (postulat déposé par Mario Papan Verts, Raphaël Casazza PLR, Andrea Burgener Woeffray et Marine Jordan PS avec 27 cosignataires); «Réactivation de la subvention annuelle de 4000 francs au profit de l'Association fribourgeoise La Main Tendue» (proposition transformée en postulat, déposée par Pierre Marchioni UDC avec 5 cosignataires).

Mobilité et stationnement en tête des priorités

À partir de cette répartition en six catégories, et tout en étant conscient de l'interdépendance des thèmes, on peut identifier un premier ordre de priorités des sujets mis en avant par les élus de la ville de Fribourg. On s'aperçoit ainsi que les Conseillers généraux se sont préoccupés deux fois plus fortement de questions de mobilité et de stationnement que d'enjeux financiers et économiques. Le poids relativement important des questions de circulation et de parcage ne diminue toutefois en rien celui des autres domaines politiques.

Ceci vaut notamment pour les trois thèmes qui suivent, à savoir les questions liées à l'environnement et aux déchets, à l'administration et au personnel de la ville ainsi qu'à la gestion de l'aménagement et des espaces de vie. L'importance relative de ce quatuor de tête est confirmée par le degré de conflictualité qui caractérise les débats. Un indicateur de ce degré est par exemple le taux de succès des divers postulats et propositions. Après leur dépôt, ces derniers doivent en effet être traités par l'ensemble des Conseillers généraux. Les élus peuvent, après débat, voter ou refuser la transmission au Conseil communal. Les auteurs peuvent également les retirer – soit définitivement, soit pour les redéposer sous une autre forme.

Le tableau ci-dessus montre la proportion des propositions et postulats qui ont été acceptés et transmis au Conseil communal (en vert) et de ceux dont le parcours s'est arrêté au Conseil général (en rouge). Ce dernier cas de figure inclut le refus ou la déclaration d'irrecevabilité par l'assemblée et le retrait définitif par les auteurs. Il en ressort que les catégories Mobilité & Parcage, Administration & Personnel ainsi que Finances & Économie sont marquées par un taux de transmission plus bas que les autres. Celui-ci se situe en-des-



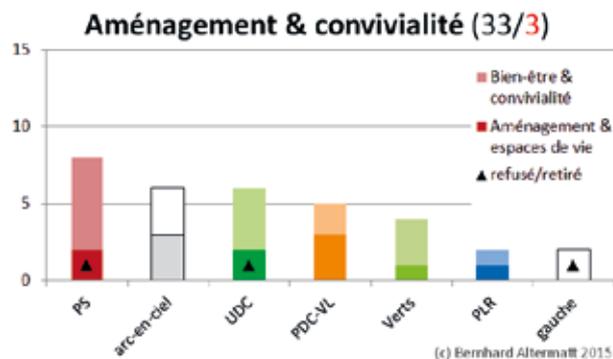
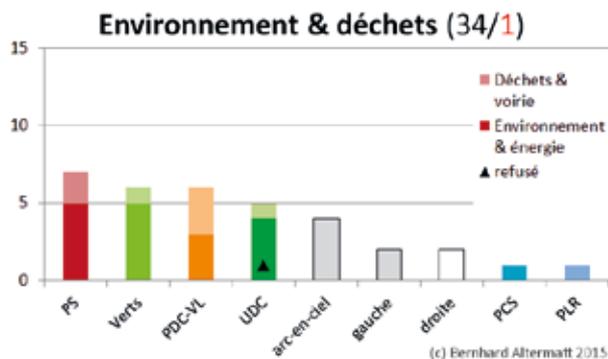
sous de 85%, comparé aux près de 100% pour les initiatives touchant à l'environnement et aux déchets. Les deux autres catégories comptent respectivement 90 et 95% de réussite. Les thèmes de la mobilité urbaine et de la gestion communale semblent donc cristalliser des avis divergents et susciter des débats plus conflictuels que les autres sujets politiques. Après isolation des propositions et postulats déclarés irrecevables, refusés et retirés, le nombre d'objets transmis au Conseil communal pour exécution apparaît légèrement plus équilibré. La mobilité, l'environnement, l'aménagement et l'administration générale totalisent plus des trois-quarts des mandats que le Conseil général donne à l'exécutif de la ville.

Des degrés d'engagement variables entre groupes et partis politiques

À partir des données disponibles, comment peut-on caractériser, thème par thème, le degré d'engagement dont font preuve les élus au Conseil général? Regardons d'abord la composition de ce dernier. Le parlement de la ville de Fribourg comprend les groupes socialiste (PS avec 25 membres), démocrate-chrétien/vert-libéral (PDC-VL avec 17 membres, 18 au début de la législature), libéral-radical

(PLR avec 10 membres) et chrétien-social (PCS avec 6 membres) ainsi que les Verts (10 membres) et l'UDC (10 membres, 9 au début de la législature). Malgré la présence de l'un ou l'autre élu indépendant et malgré une défection ayant légèrement changé la composition des groupes, la répartition en une majorité (de gauche) et une minorité (de centre et de droite) n'a pas été modifiée au cours de la législature. Combinée à une majorité gouvernementale de gauche (2 PS et 1 PCS, contre 1 PDC et 1 PLR), cette configuration permet de comprendre certaines dynamiques au sein du Conseil général – y compris par rapport à l'engagement thématique des élus.³

Une analyse par parti et par thème met au jour un certain nombre d'orientations intéressantes. Ainsi, le groupe PDC-VL est celui dont les membres ont été les plus assidus à proposer des sujets touchant au domaine de la mobilité et du stationnement, alors que le thème de l'aménagement et de la convivialité est dominé par les élus du PS. Les démocrates-chrétiens et les socialistes sont souvent représentés dans le haut du classement. Cela tient, dans une certaine mesure, à la taille plus grande des deux groupes et, partant, à leur plus grande **capacité à mobiliser des forces**. Le nombre de personnes siégeant



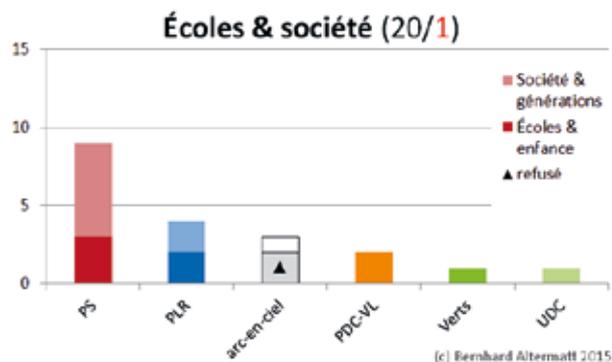
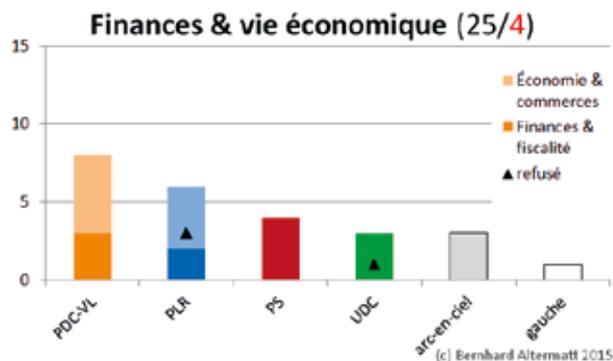
au Conseil général sous la bannière d'un parti joue un rôle indéniable dans le degré d'activité que déploient les élus. Ceci semble être particulièrement le cas des chrétiens-sociaux, très discrets quand il s'agit de mettre en avant des propositions ou des postulats. Cela ne veut bien entendu pas dire que le PCS soit absent du débat politique – bien au contraire. Il est, comme les autres partis, également présent dans les initiatives parlementaires qui sont le fruit de coopérations entre élus de plusieurs groupes (et dont l'origine et la paternité ne peuvent donc pas être attribuées de manière univoque).

Certains thèmes apparaissent comme plus propices à un engagement parlementaire dépassant, dès le début, les limites entre groupes et partis. Ceci se reflète dans le dépôt de propositions et postulats trouvant leur origine dans une collaboration entre élus issus de plusieurs formations politiques. Il s'agit d'initiatives dont les auteurs appartiennent à des groupes différents et qui portent donc une étiquette inter-parti, voire non-partisane. Ce cas de figure est notamment présent dans le domaine de l'administration générale et du personnel, mais également dans ceux de l'aménagement, de l'environnement et des finances. La proportion totale de ces **interventions à l'ori-**

gine inter-parti s'élève à presque 20%. La plupart d'entre eux sont le produit d'une réflexion commune d'élus représentant une coalition «arc-en-ciel», c'est-à-dire dépassant le clivage classique entre la gauche et le camp bourgeois (cf. la dernière illustration dans le présent article). Le domaine de la gestion de l'administration et du personnel est le plus fortement caractérisé par le travail inter-parti et inter-groupe. Ceci a le mérite de contrebalancer quelque peu le faible engagement des élus socialistes, verts et chrétiens-sociaux en la matière. La présence peu affirmée de ces derniers sur ce thème (phénomène qui se vérifie également par rapport aux questions touchant les finances communales et la vie économique) s'explique entre autres par le fait que la gauche détient une double majorité au Conseil général (PS, Verts et PCS) et au Conseil communal (PS et PCS). À l'inverse, le rôle d'«opposition» joué par les partis et élus du centre et de la droite devient particulièrement visible dans ces domaines.

Profils distincts qui reflètent l'engagement des groupes

Les interventions des élus sur les divers sujets façonnent le profil des groupes représentés au sein du Conseil général. Les illustrations

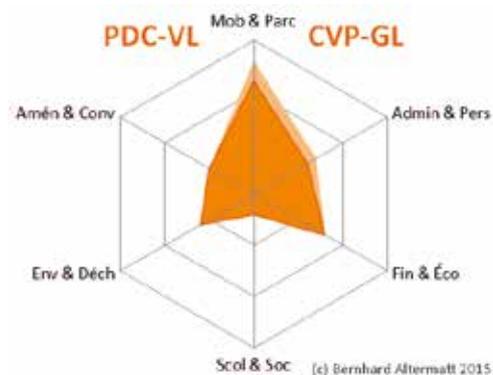
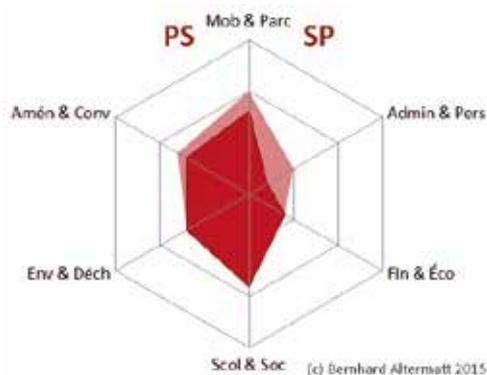


suyvantes permettent de visualiser ces orientations et sensibilités par rapport aux six dimensions thématiques identifiées. Quelques précisions méthodologiques s'imposent en vue de contribuer à une interprétation la plus objective possible: 1. Le nombre d'interventions provenant de l'initiative des membres de chaque parti ou groupe a été reporté sur les six axes; cela a notamment une influence sur la surface couverte à partir du centre; la **dimension** de cette surface reflète donc l'aspect **quantitatif** de l'engagement; en d'autres mots: plus il y a eu d'interventions, plus la surface couverte est importante. 2. Les six grands thèmes ont été arrangés dans l'espace bidimensionnel en plaçant l'aménagement et l'environnement à gauche et en mettant les finances et la gestion de l'administration à droite (basé sur l'engagement plus fort des élus issus des partis de gauche ou de droite dans ces domaines); la mobilité et le domaine scolaire (domaines dans lesquels l'aspect partisan des interventions parlementaires est moins prononcé) se trouvent en haut et en bas sur l'axe central; l'**orientation** de la surface couverte permet donc de caractériser l'aspect **qualitatif** de l'activité des élus.⁴ Les deux nuances de la couleur utilisées indiquent l'ensemble des initiatives déposées (en clair) et le nombre d'objets transmis au Conseil communal (en foncé), c'est-à-dire sans

les propositions et postulats refusés, déclarés irrecevables ou définitivement retirés (cf. la vue synoptique plus bas).

A chaque groupe ses sujets de prédilection

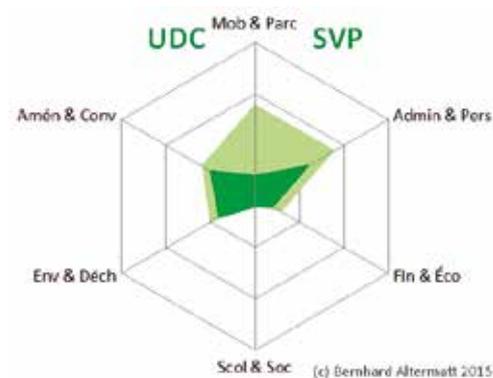
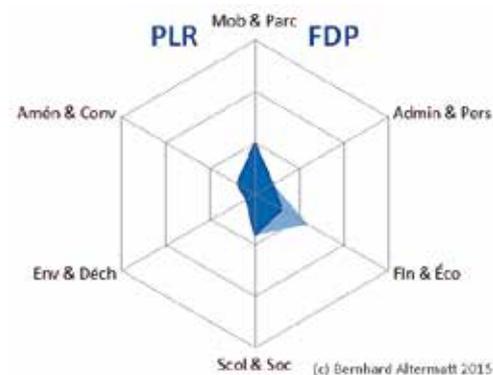
Il n'est guère surprenant que la surface couverte par les deux groupes les plus grands (PS et PDC-VL) soit la plus importante et dépasse largement la moyenne générale des partis. On constate que l'engagement des élus tant socialistes que démocrates-chrétiens (qui siègent avec l'unique représentante verte-libérale) se caractérise par un équilibre relativement important entre les six catégories ayant marqué le travail parlementaire durant la législature écoulée. Leur orientation spécifique peut à la fois être attribuée à des **sensibilités différentes** et aux **rapports de force** existant au sein du Conseil général (et du Conseil communal). D'une part, les élus PS interviennent plus souvent dans les domaines du social, de l'aménagement et de l'environnement, alors que les membres du groupe PDC-VL s'engagent plus fortement dans les domaines de la mobilité, de l'économie et de la gestion de la commune. D'autre part, on distingue une certaine volonté de contestation face à des Conseillers communaux issus de partis différents et de camps politiques opposés: ceci se reflète dans un



nombre d'interventions supérieur à la moyenne, par exemple dans le domaine des écoles et du social pour le PS (face à la Direction des écoles et des affaires sociales conduite par une représentante du PLR). Inversement, la plus grande discrétion des élus PS, Verts et PCS dans le domaine financier et administratif s'explique certainement par une attitude quelque peu «défensive». C'est-à-dire que la majorité parlementaire de gauche voudrait éviter d'interférer outre mesure dans la gestion financière et dans l'organisation du Conseil communal au sein duquel elle détient non seulement la majorité, mais encore les portefeuilles des finances et de l'administration générale.

L'activité des élus siégeant dans le groupe des Verts se caractérise par un engagement plus fort dans les domaines, attendus, de l'environnement, de la mobilité et de l'aménagement. Dans ces domaines, le nombre d'interventions des élus verts se rapproche de la moyenne, malgré la taille plus modeste du groupe. À l'opposé, le profil de l'activité des élus PLR fait état d'une sensibilité plus forte pour les finances communales, la vie économique ainsi que, dans une moindre mesure, les transports et la politique scolaire et sociale. Dans les cas du PLR et des Verts, l'effort de **concentration sur des**

thèmes centraux correspondant aux préoccupations majeures du parti devient particulièrement visible. Un exemple moins évident à cerner est celui des élus UDC, qui mettent un accent particulier sur la gestion de l'administration et du personnel ainsi que sur des questions de parcage. Hormis dans le domaine scolaire et social, l'intensité de l'engagement thématique atteint largement la moyenne parlementaire. Par contre, on observe une relation particulièrement peu favorable entre le nombre de dépôts et de transmissions. Ce taux se situe à peu près au même niveau, voire en-deçà, des proportions d'échecs des initiatives socialistes dans la catégorie Administration & Personnel ou des interventions libérales-radicales dans la catégorie Finances & Économie. À ce titre, il est utile de rappeler que les valeurs reportées sur les axes quantifient l'activité parlementaire, mais sans prendre en compte leur contenu précis. Ainsi, un postulat sur le stationnement peut aussi bien viser l'extension des places de parc que leur réduction ou une simple étude sur la pratique effective du stationnement.



¹ La liste complète des propositions et postulats de la législature est accessible dans la partie consacrée au Conseil général sur le site Internet de la ville de Fribourg: http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/conseil_general.htm [1.12.2015].

² Les éléments suivants n'ont pas été pris en compte dans l'étude, mais constitueraient des possibilités intéressantes en vue de compléter et d'affiner l'analyse: la provenance des cosignataires des nombreux postulats et propositions, la position initiale du Conseil communal face aux objets proposés (opposé à ou en faveur de la transmission), les prises de position des groupes (par les rapporteurs désignés ou les chefs de groupe), les questions orales posées par les Conseillers généraux, etc.

³ Les six illustrations suivantes font état du nombre d'interventions en spécifiant, dans le titre et entre parenthèses, le total et le nombre d'échecs (en rouge, compris dans le total). La couleur utilisée dans la légende explicative pour différencier les deux sous-catégories correspond à celles du groupe qui sort en tête du classement des propositions et postulats déposés. Le classement de chaque groupe est, bien entendu, à contraster avec le taux d'échec (indiqué par un petit triangle noir).

⁴ Étant donné le faible nombre d'interventions dont la paternité peut être attribuée exclusivement à des membres du groupe PCS, ce dernier n'apparaît pas parmi les illustrations en forme de toile d'araignée. La sensibilité thématique des élus chrétiens-sociaux se situe cependant sur la gauche, soit du côté de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (cf. les illustrations précédentes qui répertorient les initiatives par thème et par groupe).

Les taux de réussite restent variables

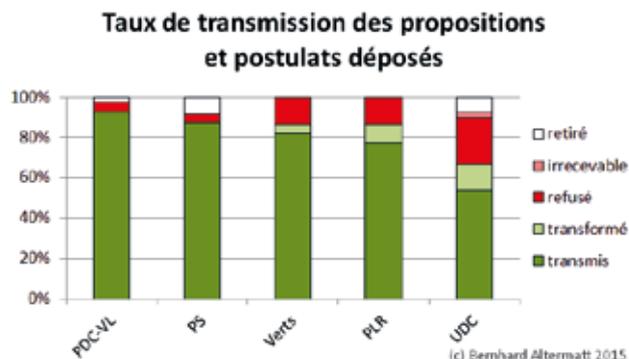
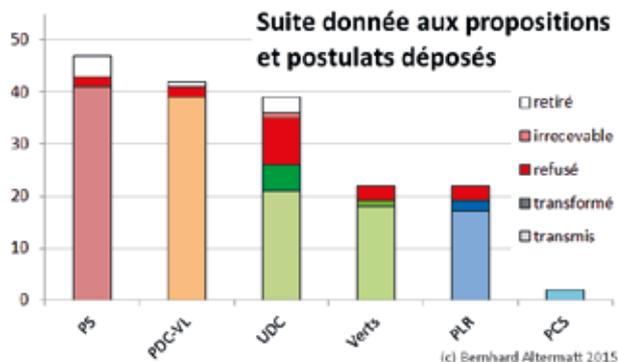
Bernhard **Altermatt**

Quelques pistes pour mieux comprendre comment certaines initiatives parlementaires, certaines propositions et certains postulats parviennent à atteindre leur but.

Si le simple fait de déposer un grand nombre de propositions et de postulats ne constitue pas un critère pour déterminer le succès parlementaire d'une formation politique, on peut néanmoins se poser la question s'il existe une correspondance entre un engagement plus fort et un taux de réussite plus important. Il est également intéressant de caractériser les différences entre les partis à ce niveau. L'illustration suivante reprend le nombre total d'interventions thématiques dont l'origine est attribuable à des représentants d'un seul groupe. Puis, elle montre le taux de réussite que rencontrent les propositions et postulats déposés par les élus des divers partis. Globalement, 15% des initiatives parlementaires proposées par des élus d'un seul groupe ne sont pas transmis à l'exécutif communal et 5% franchissent ce seuil seulement après transformation. Le

taux de refus global (c.-à-d. des objets déposés ou redéposés) est près de 12%; 3% des propositions et postulats sont soit déclarés irrecevables, soit retirés par leurs auteurs.

Les objets déposés par des membres des groupes PS (avec 25 élus), PDC-VL (avec 18, puis 17 membres) et UDC (avec 9, puis 10 élus) forment, à eux seuls, les trois quarts des initiatives parlementaires dont l'origine peut être attribuée à un seul groupe. Les deux prochaines formations (Verts et PLR) sont à peu près deux fois moins actives que les trois premières, tout en restant bien présentes au niveau du dépôt de propositions et postulats. Seul le groupe PCS constitue une exception à cet égard: ses membres font preuve de peu d'esprit d'initiative ou privilégient une approche inter-parti (alliance de gauche), voire non-partisane (coalition



«arc-en-ciel»). En mettant en lumière le **taux de transmission des propositions et postulats déposés** (y compris ceux qui sont retirés, puis redéposés sous une nouvelle forme), on constate que les élus PDC-VL obtiennent les meilleurs scores, suivis des membres du groupe PS, des Verts et du PLR. En raison de la petite taille de l'échantillon, le PCS n'apparaît pas dans cette illustration.

Deux aspects intéressants concernent les groupes UDC et socialiste: alors que le premier se voit particulièrement souvent refuser des propositions ou postulats au moment du vote par le Conseil général, le second présente un nombre relativement important de retraits (avant même que l'objet soit soumis à l'assemblée). Dans les deux cas, il peut s'agir d'un excès de zèle dont font preuve certains élus, bien que les causes et effets ne

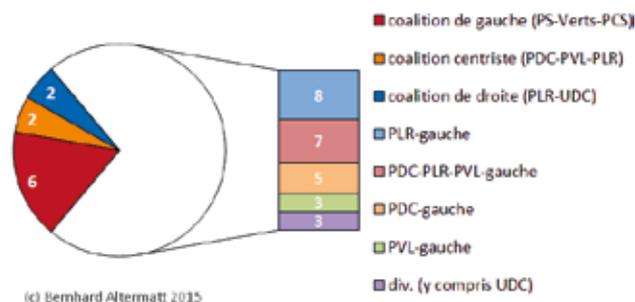
soient pas les mêmes pour les deux groupes. Se positionnant à l'extrême droite de l'échiquier politique que forme le Conseil général, l'UDC serait ainsi tentée de jouer le rôle d'un parti d'opposition, contestataire et volontiers provocateur, se voyant signifier une fin de non-recevoir par la majorité de gauche ou par les représentants des autres partis. De l'autre côté de l'éventail politique, on peut supposer que les socialistes doivent parfois freiner les ardeurs de certains de leurs élus. Dominant la majorité parlementaire de gauche (avec 25 élus sur 42) et étant aussi le plus fortement représenté au Conseil communal, le PS semble parfois devoir recourir à l'instrument correcteur du retrait.

Collaborer pour faire passer des idées

Près de 20% des propositions et postulats déposés au Conseil général de la ville de

Fribourg sont le fruit d'une collaboration entre des élus appartenant à deux ou plusieurs groupes. Comme le présent article vise à caractériser les sensibilités diverses marquant le travail parlementaire, les **interventions inter-partis et non-partisanes** ont été quelque peu éclipsées jusqu'ici. Il y a néanmoins lieu de mettre en lumière une série d'enseignements tirés des données dont nous disposons. Ainsi, le taux de transmission d'idées proposées par des élus formant une coalition est légèrement supérieur à celui des interventions attribuables à des membres d'un seul groupe ou parti. Si une alliance inclut le spectre politique le plus large possible (c'est-à-dire des élus de gauche, du centre et de la droite, jusqu'à l'UDC), bien que ce cas de figure soit relativement rare, elle n'est généralement pas refusée.

Propositions et postulats émanant d'élus appartenant à plusieurs groupes et partis



À l'inverse, le constat est encore plus net: plus une idée est vue comme émanant d'un intérêt partisan, plus elle aura de la peine à rassembler une majorité. Ainsi, 90% des propositions et postulats refusés, déclarés irrecevables ou retirés ont été déposés par des personnes appartenant à un seul groupe ou parti (rappel: les cosignataires n'ont pas été pris en compte dans la présente analyse). Sur la trentaine d'échecs définitifs, seulement trois portaient des noms d'élus issus de plusieurs groupes ou partis. Parmi ces trois cas, on trouve deux postulats touchant à la reconnaissance plus forte du bilinguisme de la capitale cantonale, domaine que l'exécutif communal considère comme sa chasse gardée tout en faisant preuve d'une réticence aussi légendaire que regrettable.⁵

Initiatives dépassant le clivage gauche-droite

Parmi les initiatives parlementaires inter-partis, on compte une série modeste de six propositions et postulats communs sur la gauche, ce qui est tout de même davantage qu'au centre et à droite, où l'on en dénombre à chaque fois deux seulement. Ceci met en lumière l'importance des initiatives dépassant le clivage habituel entre la gauche et le camp bourgeois. L'aspect le plus intéressant concerne la **combinaison des divers partisans** alliés pour la circonstance. Dans un ordre décroissant, ce sont des élus libéraux-radicaux (8x), des membres des partis bourgeois du centre (PDC, PLR, PVL 7x), des chrétiens-démocrates (5x), puis l'unique élue verte-libérale (3x) qui soulèvent des thèmes avec des collègues de gauche au Conseil général. L'UDC est clairement le

parti qui coopère le moins avec les autres pour porter une idée devant le Conseil général: il participe non seulement très peu à des coalitions non-partisanes (3x), mais il peine également à former des alliances inter-partis au sein du camp bourgeois (2x).

Coopération surprenante

Si l'on pondérait ces chiffres avec la taille respective des groupes et partis, c'est surtout la propension du PLR à coopérer avec la gauche qui pourrait étonner: durant la législature écoulée, la volonté de collaboration des libéraux-radicaux était presque deux fois plus importante que celle des démocrates-chrétiens (notamment dans la deuxième moitié de la législature). Ce constat ne correspond en tout cas pas à l'image que l'on se fait généralement des coopérations inter-partis – ni à l'extérieur, ni à l'intérieur



Une place de jeux au Quartier d'Alt, intégrée dans une zone 30 km/h.

des milieux politiques. Et il nuance quelque peu la fonction de «charnière» généralement attribuée aux formations centristes. Dans un tout autre registre, les élus PDC et PLR sont les seuls à déposer des propositions et postulats «au nom du groupe»: 12 pour les démocrates-chrétiens (avec 1 refus) et 7 pour les libéraux-radicaux (avec 2 refus).

⁵ «Introduction d'une filière bilingue dès l'école enfantine» (postulat déposé par Raphaël Casazza PLR, Bernhard Altermatt PDC-VL, Diego Frieden PCS, Beatrice Acklin Zimmerman PLR et Marine Jordan PS avec 24 cosignataires); «Création d'une commission ad hoc en vue du nouveau logo officiel de la ville de Fribourg» (postulat déposé par Diego Frieden PCS, Jean-Pierre Wolhauser PLR et Bernhard Altermatt PDC-VL avec 12 cosignataires).



Comme un air de chambre d'enregistrement

.....
Bernhard **Altermatt**

De l'engagement au Conseil général à la mise en œuvre par le Conseil communal, la route peut être très longue et parsemée d'embûches décourageantes. Le politologue et élu PDC Bernhard Altermatt esquisse quelques solutions pour offrir une nouvelle dynamique au Conseil général.

La démocratie parlementaire est une machine complexe, caractérisée par une certaine lourdeur institutionnelle. Cette situation est renforcée dans un système politique qui, comme à Fribourg, privilégie clairement le pouvoir exécutif. La marge de manœuvre du Conseil général et son influence réelle sur la gestion publique est ainsi fortement réduite, à tel point que le parlement communal devient une véritable «chambre d'enregistrement». Ses membres ont plus souvent le sentiment de déranger les édiles exécutifs que de contribuer véritablement à l'orientation de la politique communale. Bien entendu, le bilan parlementaire d'une législature ne permet pas de saisir l'effet des interventions des élus dans la durée. Il n'empêche que, trop souvent, cela fait l'effet d'une machine qui tourne dans le vide.

On peut citer en exemple un postulat qui demandait, en 2012, d'étudier «la réalisation rapide de couloirs de bus en site propre, si possible avec pistes cyclables, sur les axes où les bouchons sont les plus importants». Déposé par l'ancien chef du groupe démocrate-chrétien/vert-libéral, Claude Schenker, cosigné par 52 autres Conseillers généraux et transmis au Conseil communal «à une majorité évidente», ce postulat faisait l'objet d'une réponse de l'exécutif au début du printemps 2014, réponse qu'on s'abstiendra de qualifier ici faute d'une analyse approfondie. Jusqu'ici, rien d'étonnant, si ce n'est la longueur du délai nécessaire pour répondre à l'initiative issue du Conseil général. Ce qui est véritablement regrettable, c'est que, depuis le dépôt de ce postulat, plusieurs axes routiers majeurs concernés aient bénéficié d'une réfection du revêtement



(dont l'Avenue du Midi et le Boulevard de Pérolles, pour ne mentionner que deux exemples), sans qu'aucun tronçon n'ait été refait en intégrant la réflexion mentionnée dans le postulat. Ceci paraît d'autant plus incompréhensible que cette intervention n'était ni la première, ni la seule à suggérer une telle prise en compte des besoins des transports publics et de la mobilité douce.

Comme les précédentes, la législature 2011-2016 fut généralement marquée par un suivi insuffisant des objets transmis à l'exécutif de la ville de Fribourg. La présente étude démontre à quel point l'engagement thématique des membres du Conseil général est vaste et intense. Une analyse qualitative des séances parlementaires permettrait de rendre compte des débats, souvent nourris et d'une haute qualité, qui caractérisent

la transmission des diverses initiatives au Conseil communal. Ce dernier donne bien une réponse, souvent même une réponse circonstanciée, aux nombreux postulats ainsi qu'aux questions et propositions émises par les Conseillers généraux. Toutefois, en attendant les rapports explicatifs, et suite à ces derniers, les préoccupations des élus disparaissent trop souvent dans un tiroir de l'administration communale. Elles semblent être jetées aux oubliettes et disparaître dans les méandres d'un maelström gouvernemental, sans développer les effets qu'on serait en droit d'attendre d'eux. Les conséquences en sont un immobilisme fâcheux, des occasions manquées, des ressources gaspillées, une désagréable impression de «tout ça pour ça» et, en fin de compte, un désenchantement concernant les processus politiques et un affaiblissement de la démocratie locale.

Soulignons encore que la nouvelle majorité politique, sortie des urnes lors des élections communales de 2011, n'a rien changé à cette situation regrettable. Ni le fait que le Conseil communal soit, depuis lors, composé de trois représentants de la gauche, ni le fait que ce même exécutif puisse s'appuyer sur une majorité au sein du Conseil général, n'ont modifié la donne. Même sans étude historique de plus longue durée, l'observateur constate peu de différences et, surtout, aucune amélioration notable par rapport à l'époque récente où la capitale cantonale était gouvernée par une majorité bourgeoise. Une autre piste explicative peut également être exclue: visiblement, l'importance des personnes élues est toute relative, tant au gouvernement qu'au

Le réaménagement du Bourg permettra de faire disparaître ces places de parc au pied de la cathédrale.



Gauche: les mesures d'accompagnement liées à l'ouverture du Pont de la Poya ont été au cœur des débats du Conseil général plus d'une fois durant cette législature.

Droite: un groupe de citoyens a planté des fruitiers sur la parcelle destinée au parc du Maggenberg, en signe de protestation contre la légèreté du projet à réaliser.

parlement. L'influence d'individus sur la vie intérieure et sur la dynamique interne des institutions paraît effectivement très limitée. Par conséquent se pose la question de la manière de surmonter cette inertie politique et ce manque de suivi du travail parlementaire. Pour ne pas terminer sur ce constat un brin désabusé, on peut relever deux pistes de réflexion quant à une possible issue de cette situation peu satisfaisante.

Pour une démocratie communale revigorée

L'observateur – qui est aussi acteur – des processus politiques caractérisant le travail du Conseil général en ville de Fribourg peut avancer deux perspectives méritant d'être discutées et approfondies. Premièrement, un régime de «cohabitation» de deux majorités distinctes pourrait dynamiser la coopération

entre l'exécutif et le législatif communaux. Selon cette hypothèse, un gouvernement dominé par exemple par la gauche serait obligé de composer avec un parlement à majorité de droite, ou vice-versa. Ceci pourrait inciter chaque conseil à mieux prendre en compte les positions et intérêts de l'autre. On peut en attendre des négociations plus dures, mais aussi plus sérieuses, une responsabilisation quant aux mécanismes de la gouvernance institutionnelle ainsi qu'un véritable accompagnement critique du travail exécutif par le parlement. Deuxièmement, on peut imaginer un système politique dans lequel la population disposerait d'un pouvoir de codécision plus important. La démocratie (semi-)directe pratiquée en Suisse prévoit ce genre d'instruments de participation citoyenne aux divers niveaux de l'État: confédération, cantons,

communes. Les possibilités réelles en la matière découlent cependant de la législation et des dispositions constitutionnelles cantonales applicables.

Le canton de Fribourg permet particulièrement peu de participation citoyenne au niveau communal. À la prédominance très marquée de l'exécutif (y compris dans les communes disposant d'un Conseil général) s'ajoutent des obstacles notables, parfois impossibles à franchir, à la pratique de la démocratie directe. Par exemple, le domaine de l'aménagement du territoire, qui constitue une tâche d'essence locale, est formellement soustrait à toute forme de contrôle démocratique. Fribourg et Soleure, les deux cantons frères anciennement patriens, sont les deux seuls cantons de Suisse à accorder l'intégralité du pouvoir décision-



nel en la matière aux exécutifs communaux. Une motion populaire visant à remédier à cette situation vient du reste d'être refusée par le Grand Conseil fribourgeois, sur recommandation du Conseil d'État, en novembre 2015...⁶

Un autre exemple problématique est celui des finances communales, qui échappent dans une large mesure à l'influence parlementaire. Impossible, à Fribourg, de modifier des parties du budget afin d'arriver à une véritable négociation comme cela se pratique dans les parlements d'autres villes suisses. Les Conseillers généraux fribourgeois peuvent uniquement renvoyer le budget dans son ensemble, et cela généralement à la mi-décembre. Inutile de dire que la perspective de provoquer un tel incident politique et de devoir adopter, en

catastrophe, un budget corrigé n'incite pas les élus parlementaires à exercer un contrôle particulièrement sévère des finances communales. L'exécutif, par contre, possède un levier puissant pour faire avaliser ses budgets par l'assemblée, en particulier dans les communes où le Conseil communal et le Conseil général appartiennent à la même majorité.

Comme c'est le cas en ville de Fribourg depuis cinq ans, ces communes se privent en quelque sorte de la discipline induite par la pratique de la démocratie directe en assemblée communale. Pourtant, les bonnes alternatives existent, comme le montre l'exemple de Bienne, où les citoyennes et citoyens sont appelés aux urnes chaque année pour adopter le budget communal en votation populaire. Du reste, toutes les

études le démontrent: les finances communales sont plus saines dans les cantons et communes qui accordent plus d'importance à la codécision démocratique et à la participation citoyenne. La gouvernance institutionnelle et les services à la population ne s'en trouvent généralement pas diminués, bien au contraire.⁷

⁶ Motion populaire «Adoption du plan d'aménagement local par le conseil général ou l'assemblée communale», déposée le 29 mai 2015 au secrétariat du Grand Conseil par un comité formé des Conseillers généraux suivants de la ville de Fribourg: Christoph Allenspach PS, Stanislas Rück PDC, Jean-Noël Gex PLR, Gilles Bourgarel Verts et Pierre-Olivier Nobs PCS.

⁷ Les lecteurs intéressés sont priés de se référer à l'ouvrage Atlas de l'État. Cartographie du fédéralisme suisse (de Christophe Koller, Alexandre Hirzel, Anne-Céline Rolland et Luisella de Martini, Verlag Neue Zürcher Zeitung 2012) qui reprend et visualise les indicateurs de la Banque de données des cantons et des villes suisses (BADAC): <http://www.badac.ch/fr/prestations/atlas/> [1.12.2015].

Les candidat(-e)s par parti

Centre gauche – PCS:

Pierre-Olivier Nobs

Parti démocrate-chrétien:

Laurent Dietrich

Blaise Fasel

Valérie Rück-Gamba

André Schoenenweid

Parti libéral-radical:

Anthony Faessler

Jean-Noël Gex

Eleonora Schneuwly-Aschwanden

Antoinette de Weck

Jean-Pierre Wolhauser

Parti socialiste:

Andrea Burgener

Lise-Marie Graden

Thierry Steiert

Vert'libéraux:

Gisela Kilde

Les Verts:

François Ingold

Union démocratique du centre:

Thomas Christian von Gunten

David Papaux